BnF Gallica

Recueil des armes et blasons des alliances de la noble maison de Poitiers depuis Charlemaigne empereur jusque à présent [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 14366

BnF Gallica

. Recueil des armes et blasons des alliances de la noble maison de Poitiers depuis Charlemaigne empereur jusque à présent l'an 1575... XVIe s.. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

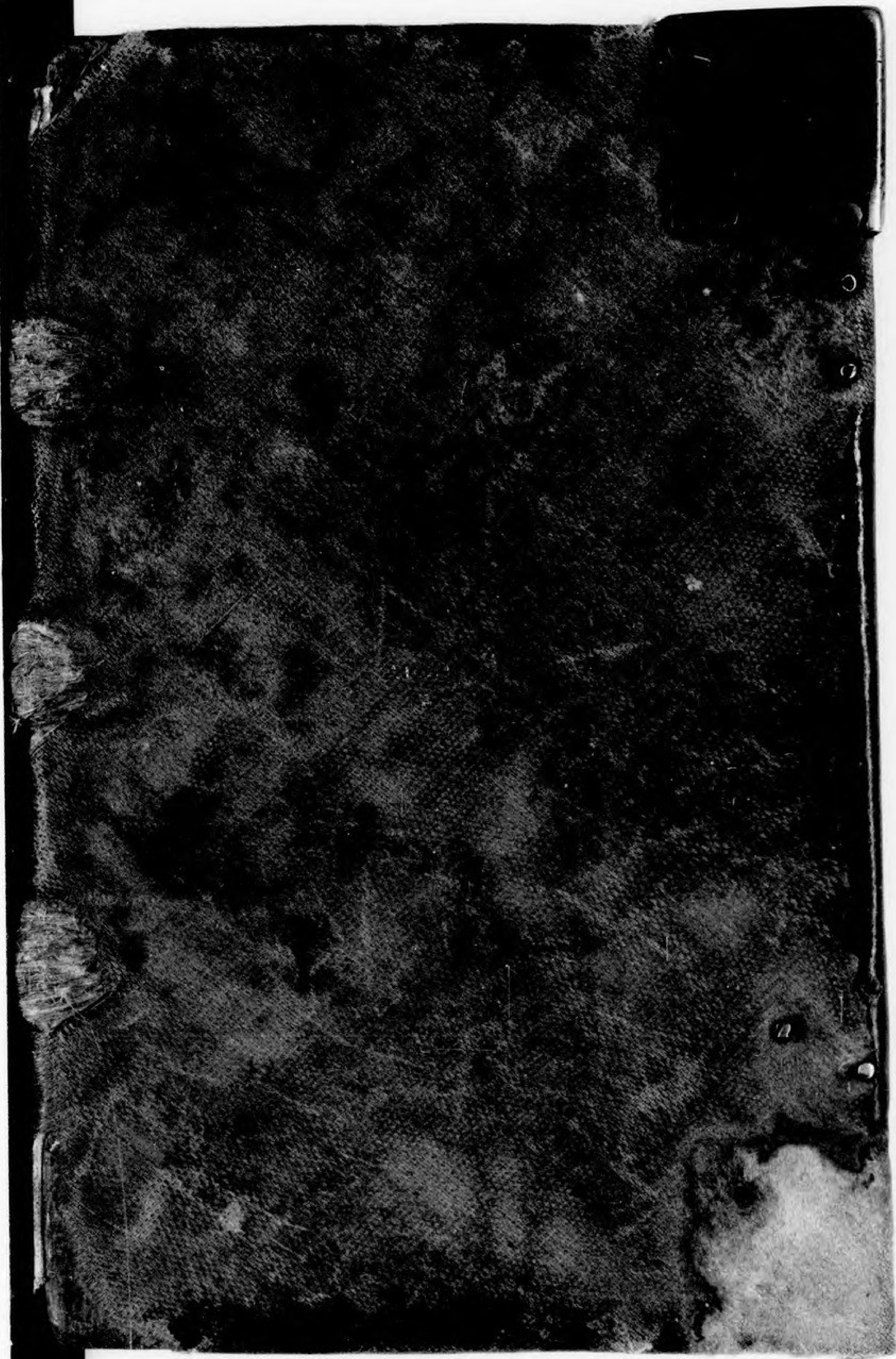
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 14366

FR
NOUV. ACQ.

14366

N.a.fr.
14366

Acq. 18.836

poulain

1

Recveil

des Armes & blasons
des alliances de la noble
maison de poictiers
depuis Charlemaigne
Empereur jusques a pre
l'an 1575 a Charles &
Guillaume de poictiers
freres barons et seigrs
dependans et de
scavans presentement
vivans



la maison de belver [illegible] de beaulieu
dans son origine n'étoit qu'un hopital
fondé par les seigneurs de la maison de
themines vers l'an 1220 entre figeac et
rocamadour en faveur des pauvres et des
pelerins qui passoient pour aller a la
terre sainte. en 1259 un seigneur de
themines appellé guibert et aigline sa
femme donnerent a l'ordre de saint
jean de jerusalem cette maison avec tous les biens
qui y etoient attachés *
cette donation fut acceptée de la part
de l'ordre par frere pierre gerard
commendeur des maisons de quercy et
frere feraud de barras grand maitre
<u>des maisons du du coté de la mer.</u>

remarque.
* l'ancienne maison de themines
apres etre fondue successivement de
celle de cardaillac et de penne
est passée dans la maison de lausiere
dont est sortie a la fin du seizieme
siecle ~~par~~ pons de lausiere themines
chevalier des ordres du roy marechal de
france senechal et gouverneur de la
province de quercy.

la maison de belver [illegible] beaulieu
dans son origine nétoit qu'un hospital
fondé par les seigneurs de la maison de
themines vers l'an 1220 entre figeac et
rocamadour en faveur des pauvres et des
pelerins qui passoient pour aller a la
terre sainte. en 1259 un seigneur de
themines appellé guibert et aiglina sa
femme donnerent a lordre de saint
jean de jerusalem cette maison avec tous les biens
qui y etoient attachés *
cette donation fut acceptée de la part
de lordre par frere pierre gerard
commendeur des maisons de quercy et
frere ferand de barras grand maitre
des maisons du deca de la mer. —

remarque.
* l'ancienne maison de themines
apres etre fondue successivement dans
celle de cardaillac et de penne
est passée dans la maison de lauziere
d'ou est sortie a la fin du seizieme
siecle ~~par~~ pons de lauziere themines
chevalier des ordres du roy marechal de
france senechal et gouverneur de la
province de quercy. —

ainsi que porte l'acte de cette dona-
tion: cequi se doit entendre apparamment
de la premiere dignité de l'ordre après
la grande maitrise et attachée par
preference a la langue de provence.
ce fut dans ce chapitre de la tronque
rie que guillaume de villaret
devenu grand maitre donna l'habit
et la croix de l'ordre a plusieurs
filles de qualité qui s'etoient devouées
dans cet hopital au service des
pauvres il etablit pour prieure
aigline de themines fille des fonda-
fondateurs. ce grand maitre soumit
cette maison a la visite du grand
prieur de saint gilles et fit plusieurs
autres reglements auxquels aigline et quatre
autres dames deputées de la communau-
té et qui s'étoient rendues a la
tronquiere se soumirent cequi fut
depuis ratifié dans une assemblée
particuliere de leur chapitre

on ignore le tems de la fondation
de la maison de martel située dans
la ville de ce nom et qui a porté
longtems celui d'hopital de la vraie
croix a legard d'une autre maison
de l'ordre appellée fieux, jordaine
de villaret soeur du grand maitre
et de foulques de villaret chevalier
de l'ordre en etoit alors la premiere
prieure comme on le peut voir
dans le catalogue des superieurs de
cette communauté mais comme elle
a été depuis reunie a celle de
beaulieu nous ne nous y arretons pas
il suffit de remarquer que dans ces
trois maisons aussi bien que dans
celle de toulouse qui est d'une
fondation moderne et dans toutes
celles de l'ordre en quelque endroit
quelles fussent situées la naissance
des dames religieuses doit etre (tr?)
noble et qu'on exigeoit a leur egard
les memes preuves que pour les chevaliers

ainsi que porte le titre de cette dona-
tion: cequi se doit entendre apparament
de la premiere dignité de lordre après
la grandre maitrise et attachée par
preference a la langue de provence
ce fut dans ce chapitre de la trongue
ric que guillaume de villaret
devenu grand maitre donna l'habit
et la recevoir de lordre, a plusieurs
filles de qualité qui se teroient devouées
dans cet hopital aux services des
pauvres il etablit pour prieure
aigline d'athémines fille des fonda-
teurs. ce grand maitre fournit
cette maison a la visite du grand
prieur de saint gilles et fit plusieurs
autres reglements auxquels aigline et quatre
autres dames deputées de la communau-
té et qui seteroient rendues a la
tronquiere se soumirent cequi fut
depuis ratifié dans une assemblée
particuliere de leur chapitre

on ignore le tems de la fondation
de la maison de martel situé dans
la ville de ce nom et qui a porté
longtems celui d'hopital de la vraie
croix a legard d'une autre maison
de lordre appellée fieux, prudaine
de villaret soeur du grand maitre
et de foulques de villaret chevalier
de lordre en etoit alors la premiere
prieure comme on le peut voir
dans le catalogue des superieures de
cette communauté mais comme elle
a eté depuis reunie a celle de
beaulieu nous ne nous y arretons pas
il suffit de remarquer que dans ces
trois maisons aussi bien que dans
celle de toulouse qui est d'une
fondation moderne et dans toutes
celles de lordre en quelque autre lieu
quelles fussent situées la naissance
des dames religieuses doit etre tres
noble et qu'on exigeoit a leur egard
les memes preuves que pour les chevaliers

[illegible]

leur habillement consistoit dans une robe de drap rouge avec un manteau de drap noir sur lequel on attachoit une croix de toile blanche a huit pointes, usage qui a varié en differentes provinces et differends siecles et dont nous rapporterons les motifs dans la suite de cette histoire





[illegible] [illegible] [illegible] Beaulieu

tient habillement [illegible] [illegible] une
[illegible] de rouge avec un manteau
de drap noir sur lequel on a attaché
une croix de toile blanche [illegible]
[illegible] usage [illegible] [illegible]
differentes provinces et differends [illegible]
et dont [illegible] tiens le mot [illegible] dans
[illegible] [illegible] histoire


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE MSS

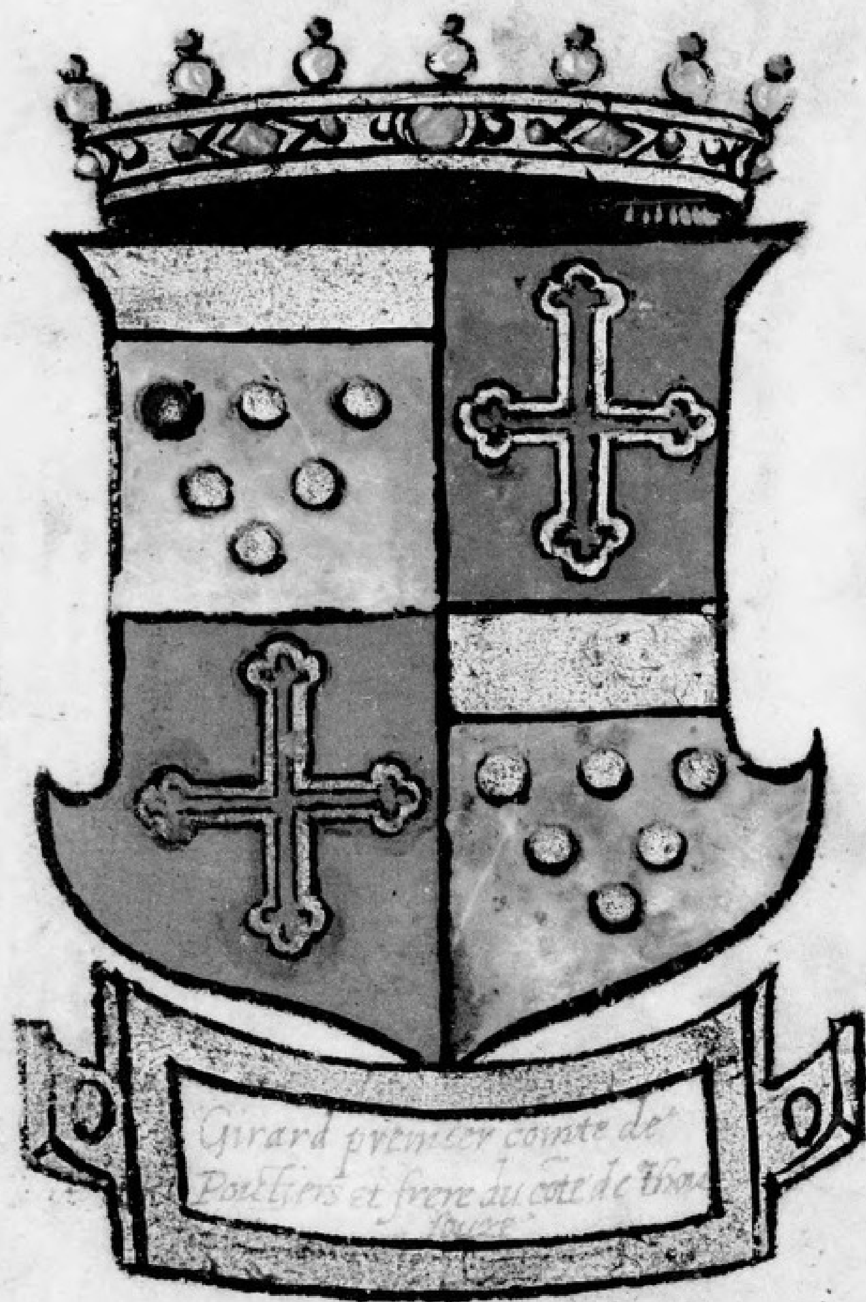


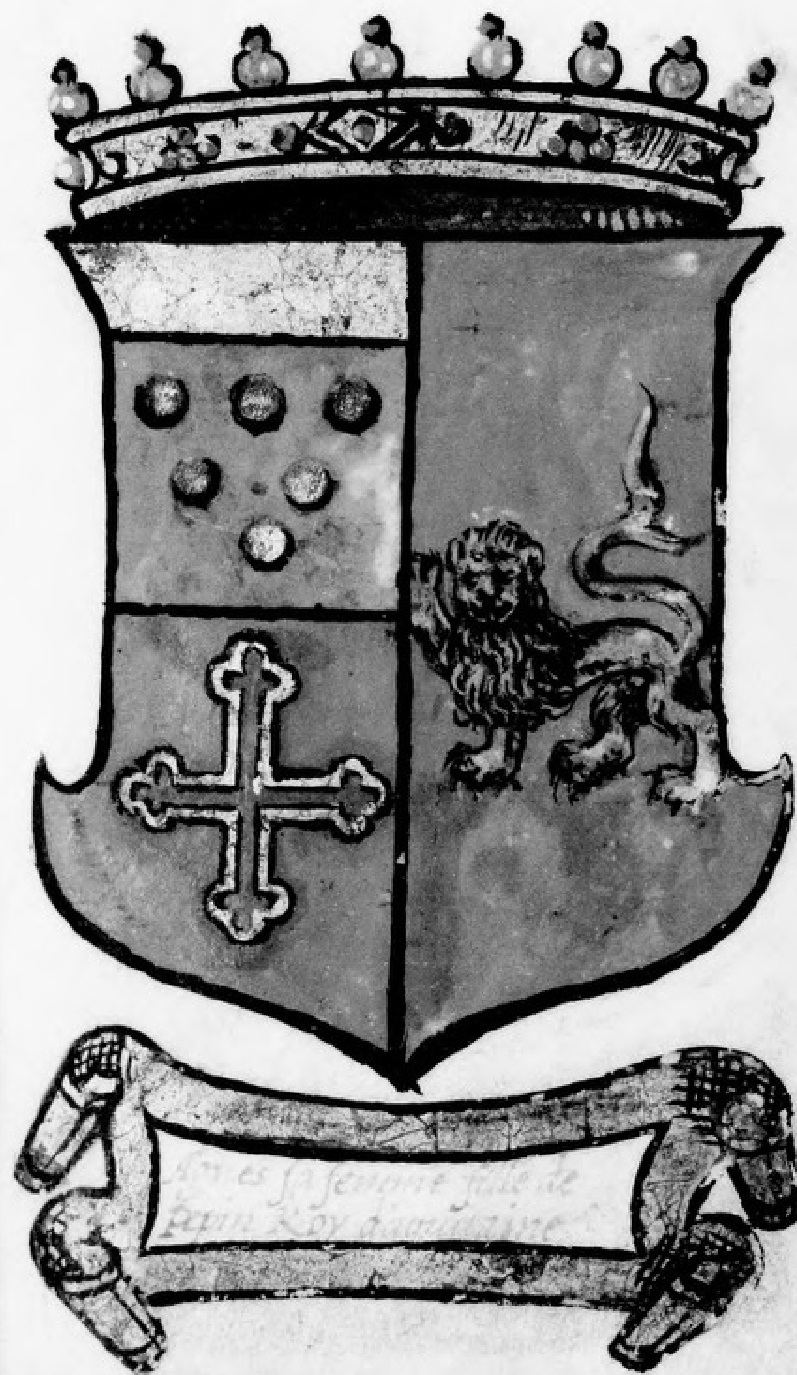



CHarlemaugne


Loys de Lonnaire son filz Roy
de france et empereur


Pepin filz de Loys Roy


Girard premier comte de
Poictiers et frere du côté de Thou
louze


Agnes sa femme fille de
Pepin Roy d'aquitaine


Ebles de poictiers le filz i
duc daquitaine et ij conte de
Poictou et dauvergne

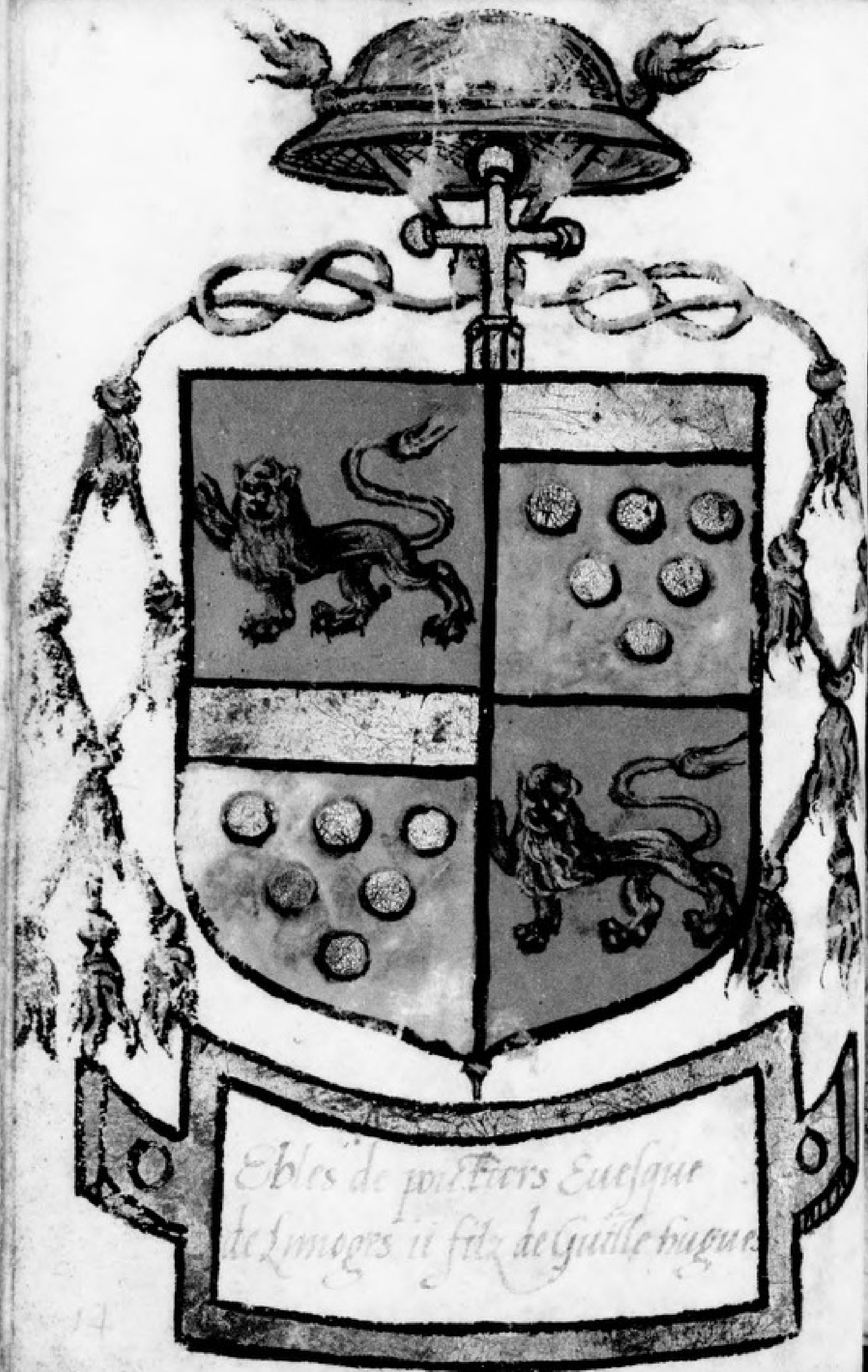

Sa femme fille de Henry
duc de saxe et pmier de

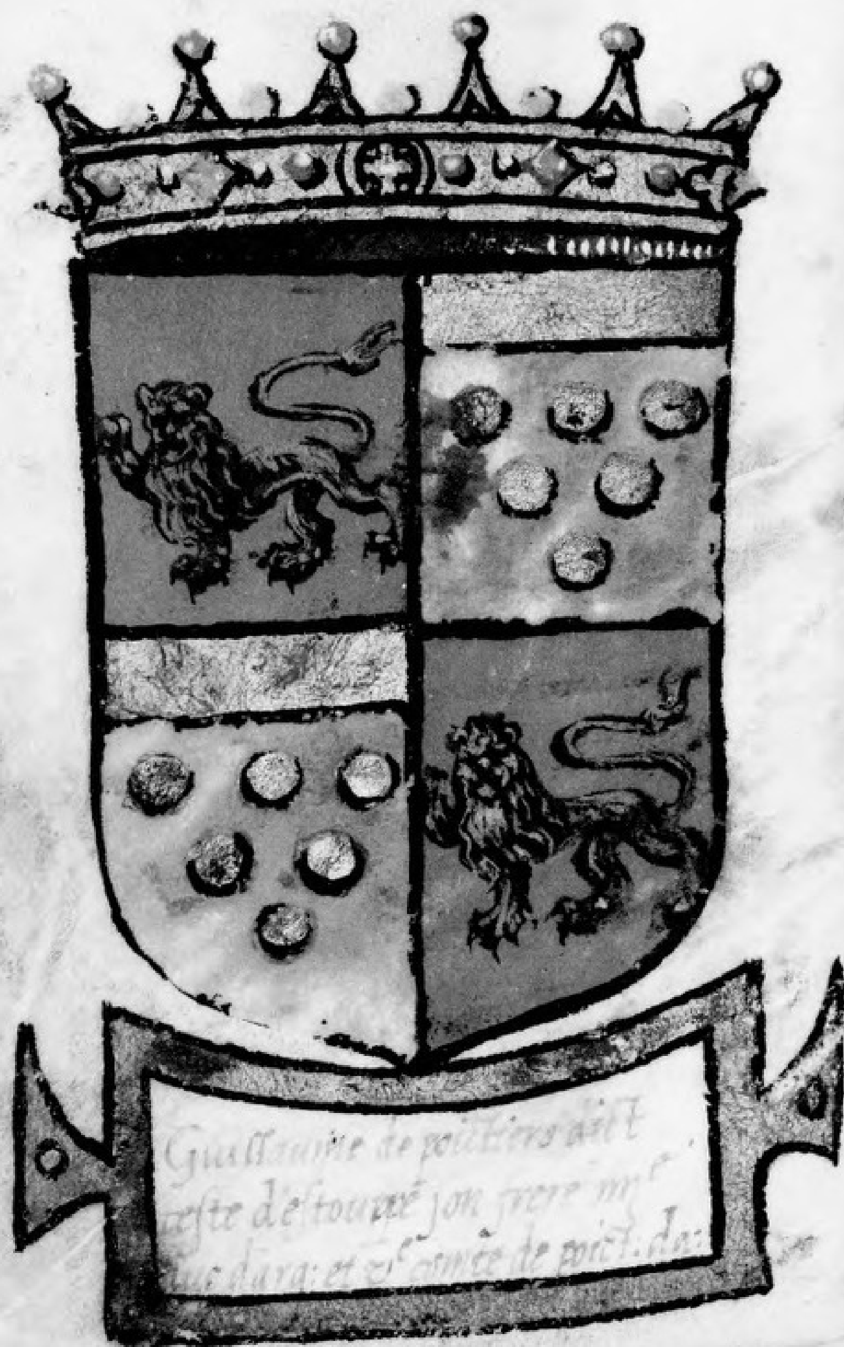

Ebles de poitiers duc daqui-
taine et ii conte de poitou
et dauergne leur filz


Sa femme Adeble ~~fem~~ file
~~princesse~~ du roy de
touringe


Hugues leur filz iii duc daquit


Gerson se femme fille
de Robt duc de Normãdie


Ebles de poictiers Euesque
de Limoges ii filz de Guille hugues


Guillaume de poitiers dict
este d'estouray son frere m
uc d'ara: et est comte de poict. da:

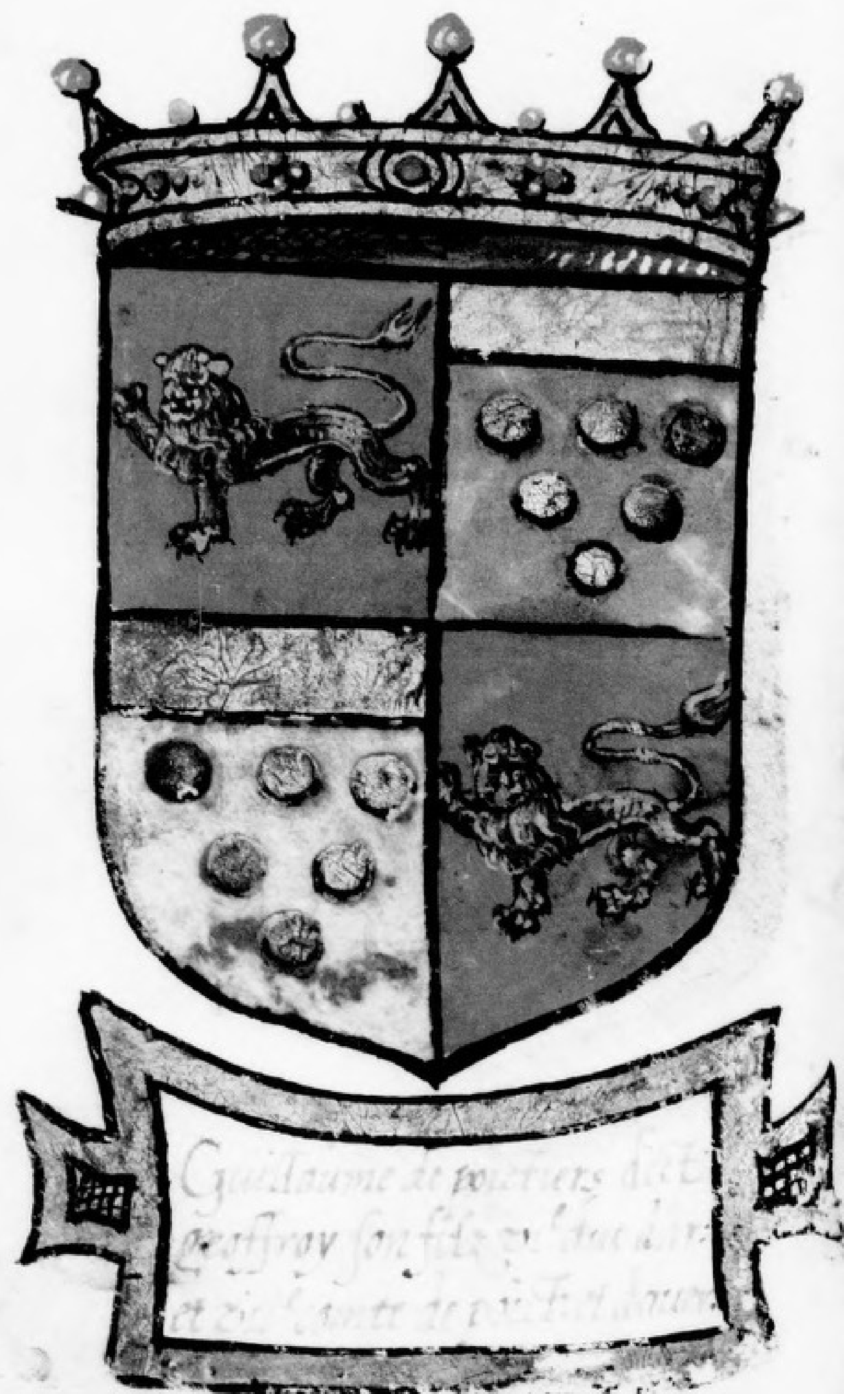

Adomalde sa femme ~~fille~~
~~princesse~~ de la maiso
de conte de flandr



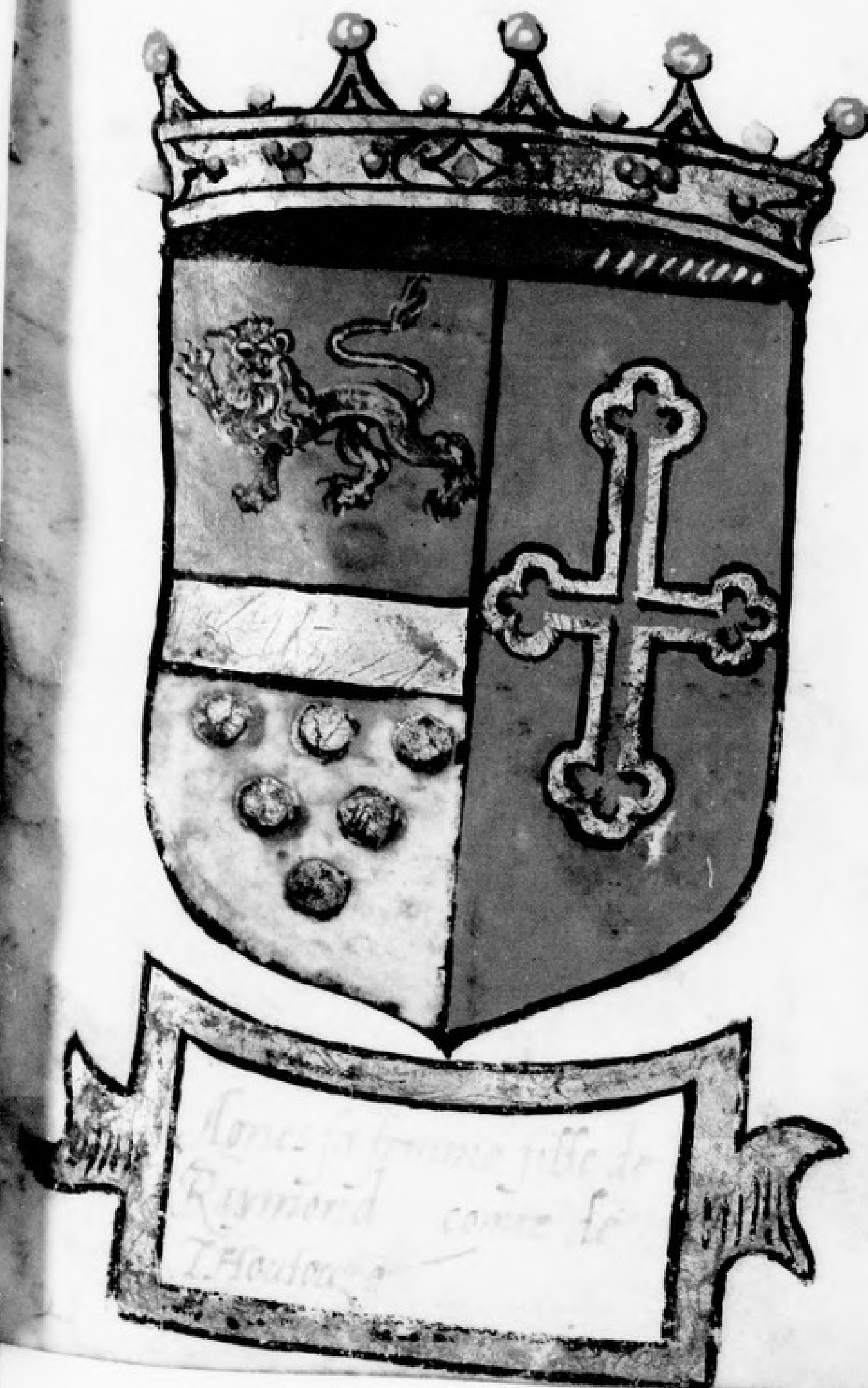
Guy de poictiers son filz v[illegible]
duc [illegible] et [illegible]comte de poict[illegible]
et [illegible]



Aldeard[illegible] [illegible] fil
du roy de nauare



Guillaume de poictiers dict le
geoffroy son filz gu.l duc d'aq
et guil. conte de poict. duc d'a[illegible]



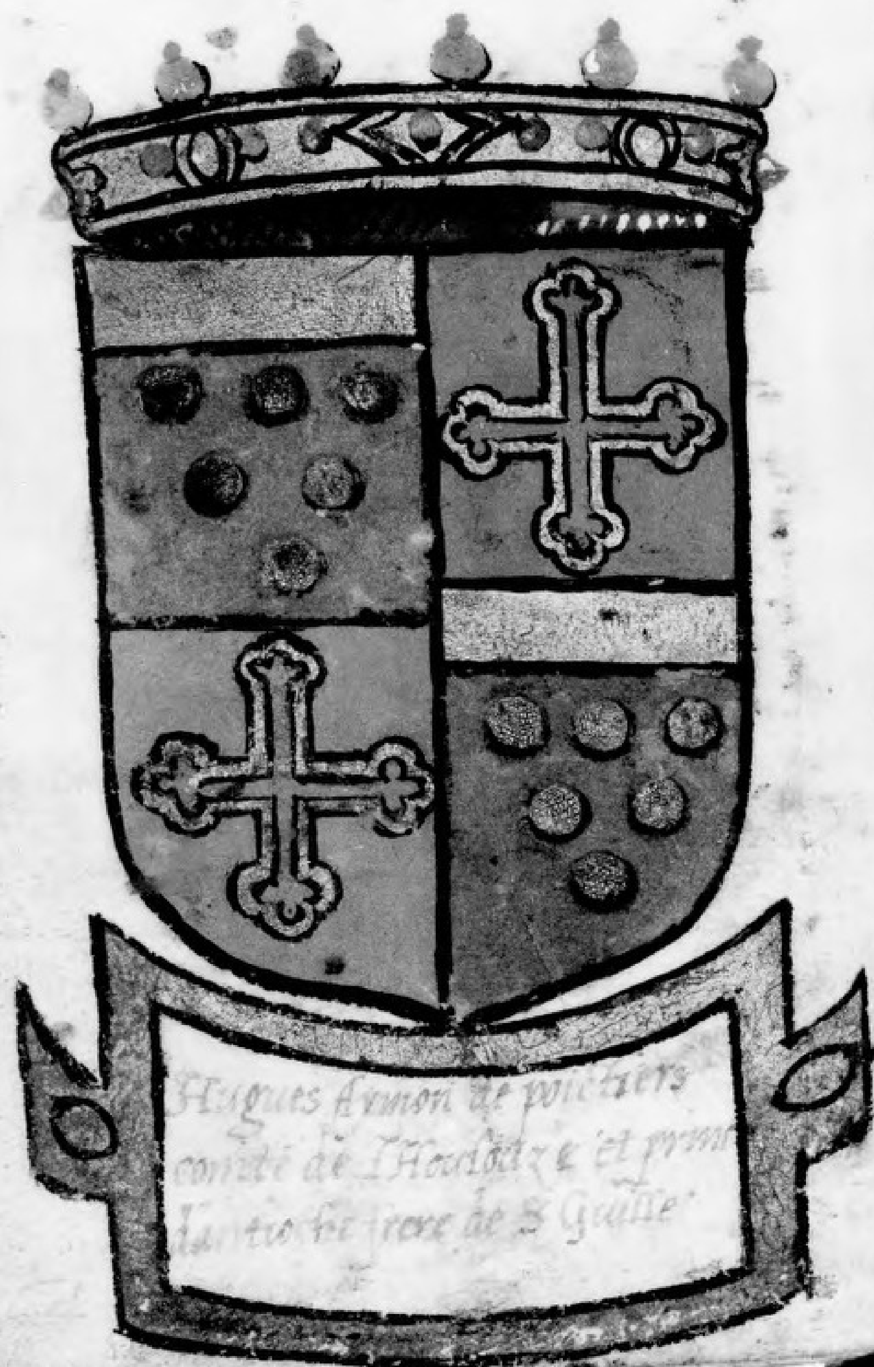
Agnes sa femme fille de
Raymond conte de
Thoulouze



S: Guille de poictiers son
filz xvi^e duc d'acqui: et viii^e
comte de Poict: et d'Auer:



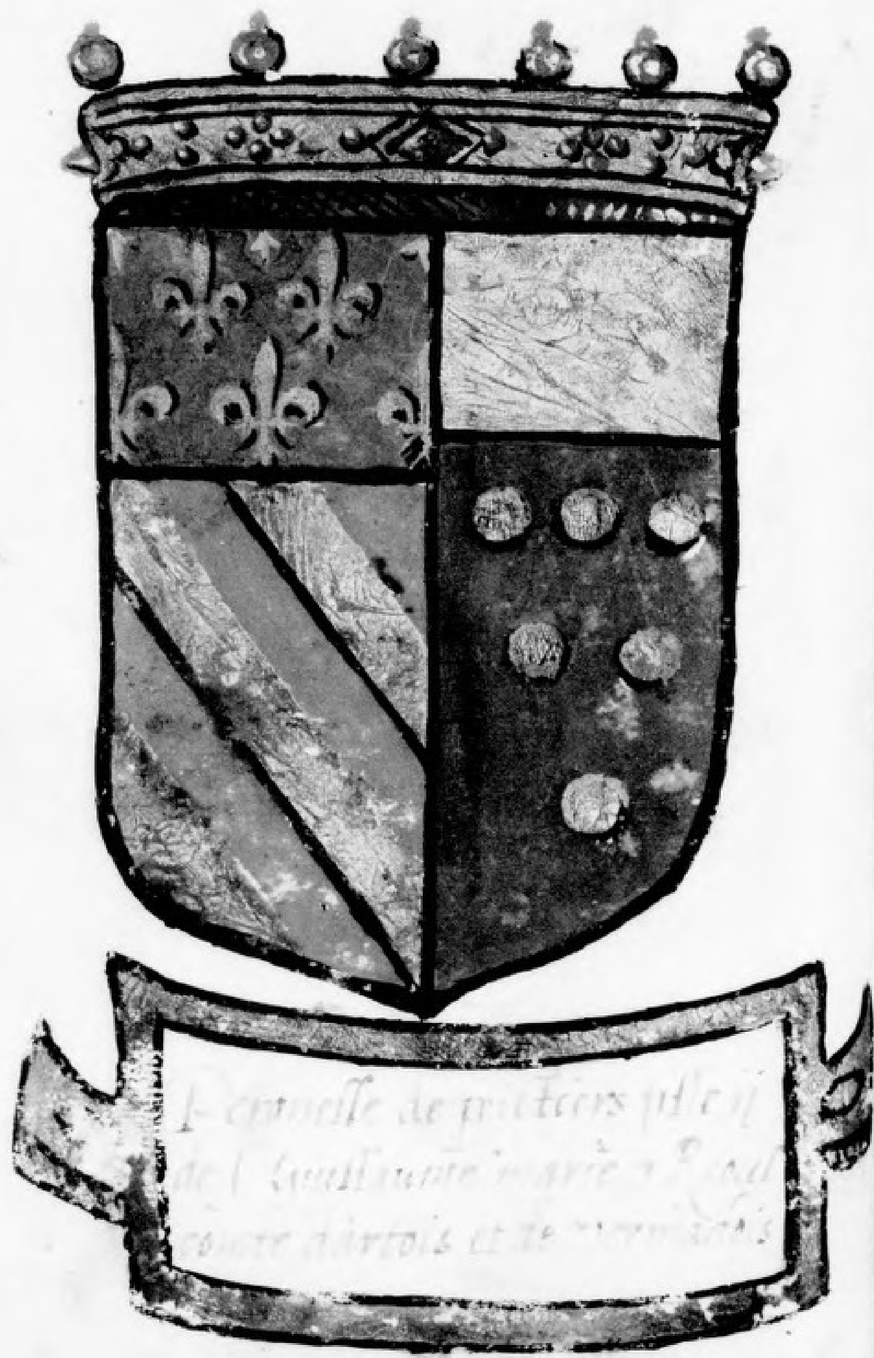
Constance sa femme fille
de Phle Roy de france i^er
de ce nom


Hugues Armon de poictiers
comté de l'Houdaz e et prem
lantiochi frere de S Guille


Agnes de poictiers sa seur
maries a L'empereur de Rome


Hermetait de poictiers
conte de valẽtinois filz de
S. Guillaume


Sa femme fille du comte
Valentinois et Diois

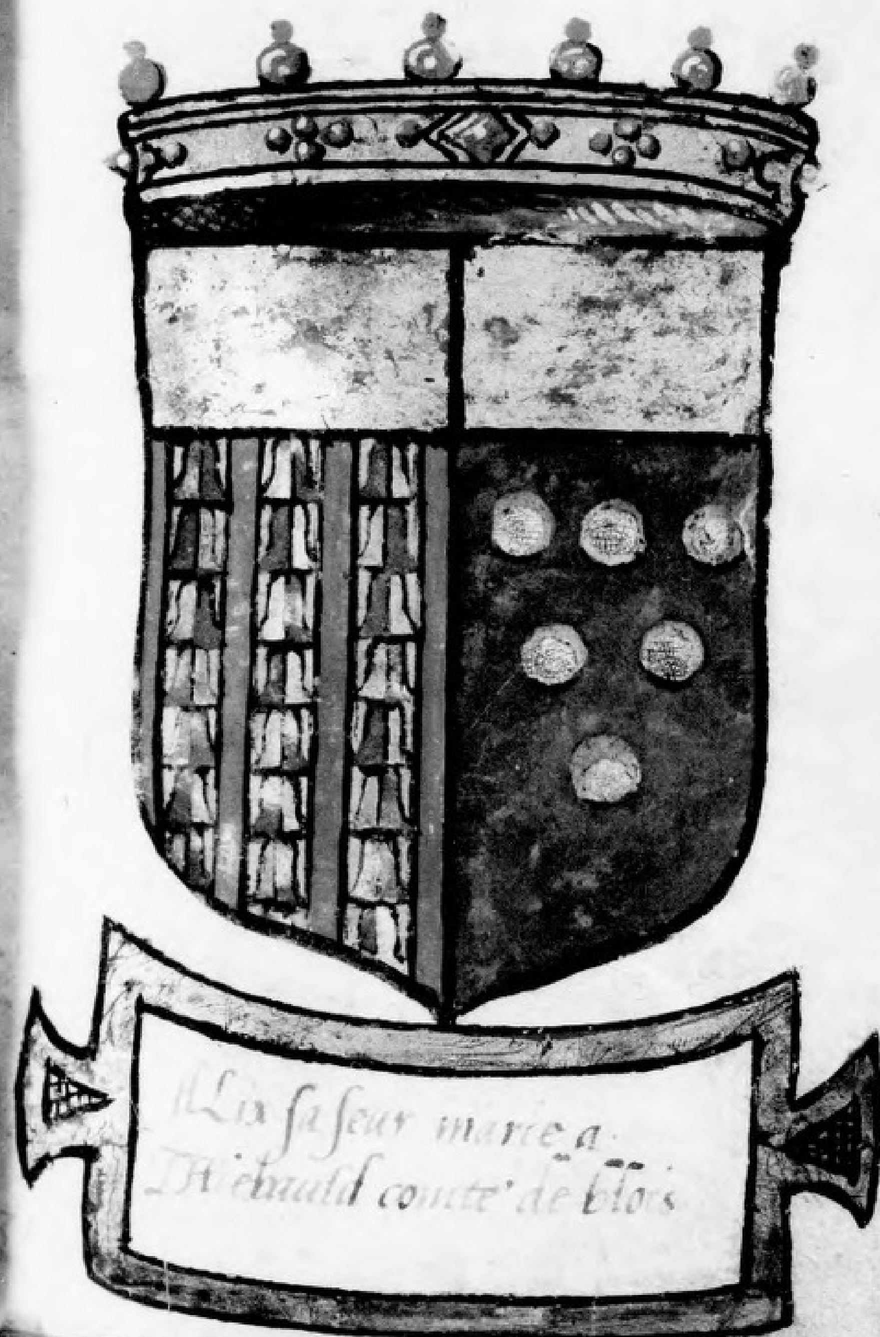


Pernelle de poictiers fille ij
de Guillaume mariée a Raoul
comte d'artois et de vermandois



Eléonor de poictiers fille
premiere et seulle mariée
[illegible] Roy le jeune


Marie sa fille marie a Henry
comte de Champaigne et de Brye


Alix sa seur marie a
Thiebauld comte de blois


Alienor de poictiers susdicte
remariee en ij nopces a Henry
Roy d'Angleterre :~


Henry roy d'Angleterre filz
premier d'Alienor


Richard Roy d'angleterre
filz second d'aliénor


Geoffroy duc de Bretaigne côte
danioux filz troisie d'aliénor



Jehan roy dangleterre 4e fil[s]
[il]ladienor de poitiers



Alexix leur seur mariee a
Lempereur de constatinople



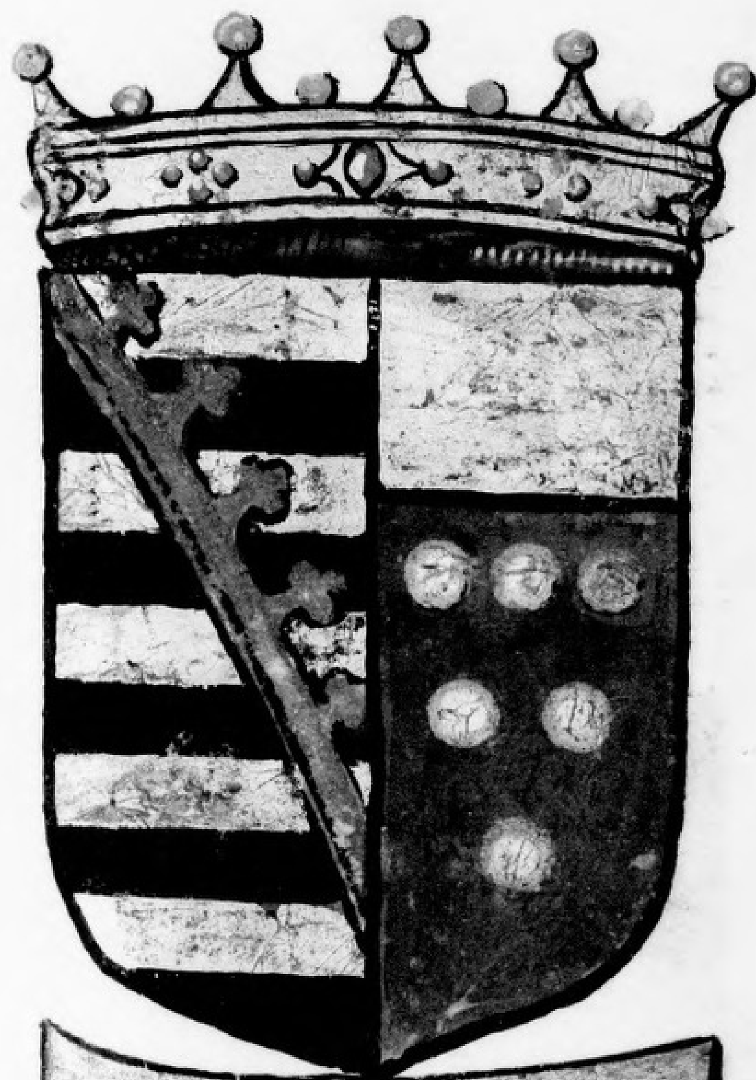
Jehan roy dangleterre 4e filz
dalienor de poitiers



Alexix seur seur mariee a
Lempereur de constantinople



Royne de Castille seurs
seur et fille dalienor



Duchesse de Saxe seur [illegible]
et fille dalienor



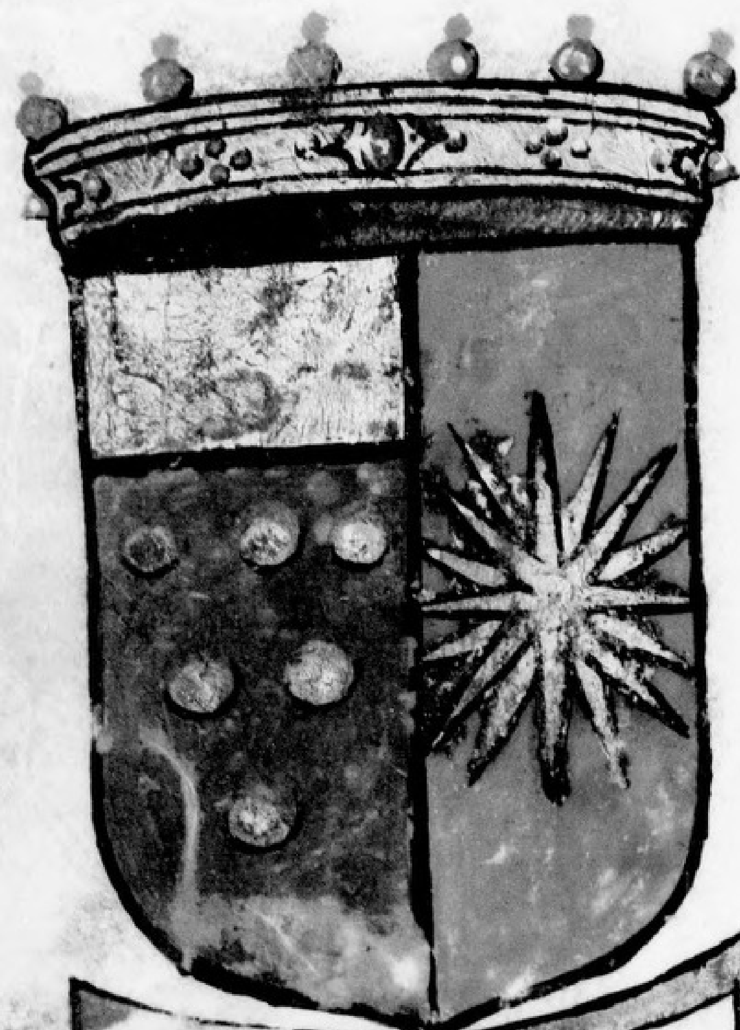
Royñe de cecille et de Naples leur
et leur et fille d'Alienor



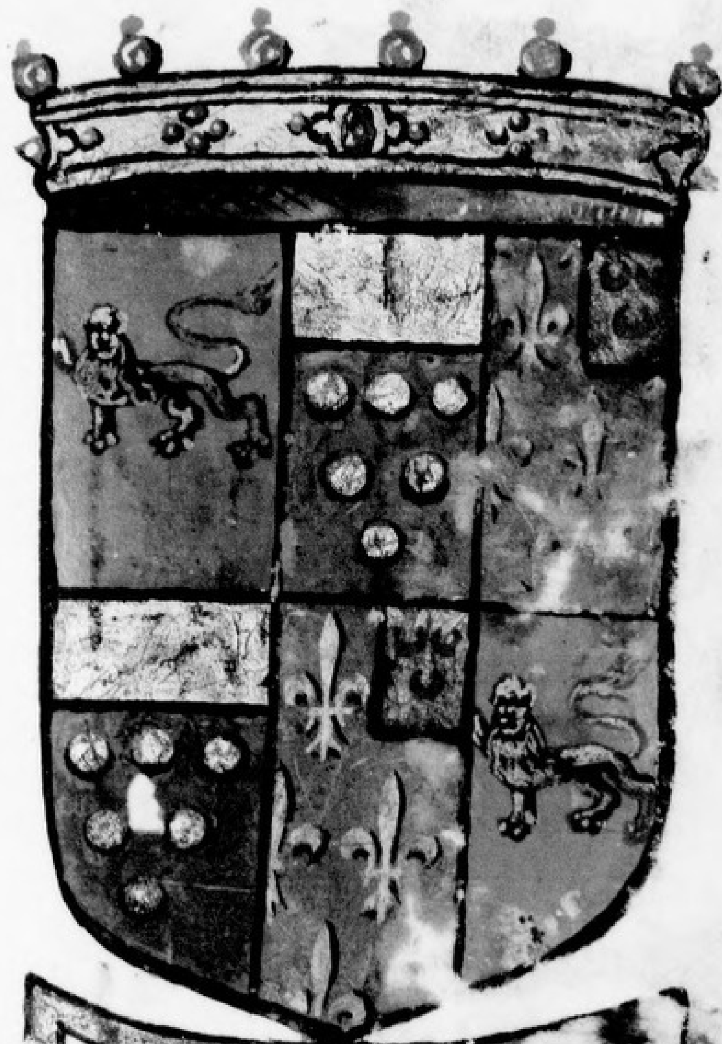
Aymar de poictiers 2 conte de
Valantinois filz d'Hermettind


Sa femme sa perrouse


Aymar de poict. le gros leur filz
comte vallantinois & de Diois



Sibille de baux [illegible] de la
maison de baux par sang des trois
rois



Aymar de poictiers son filz
comte de Valentinois



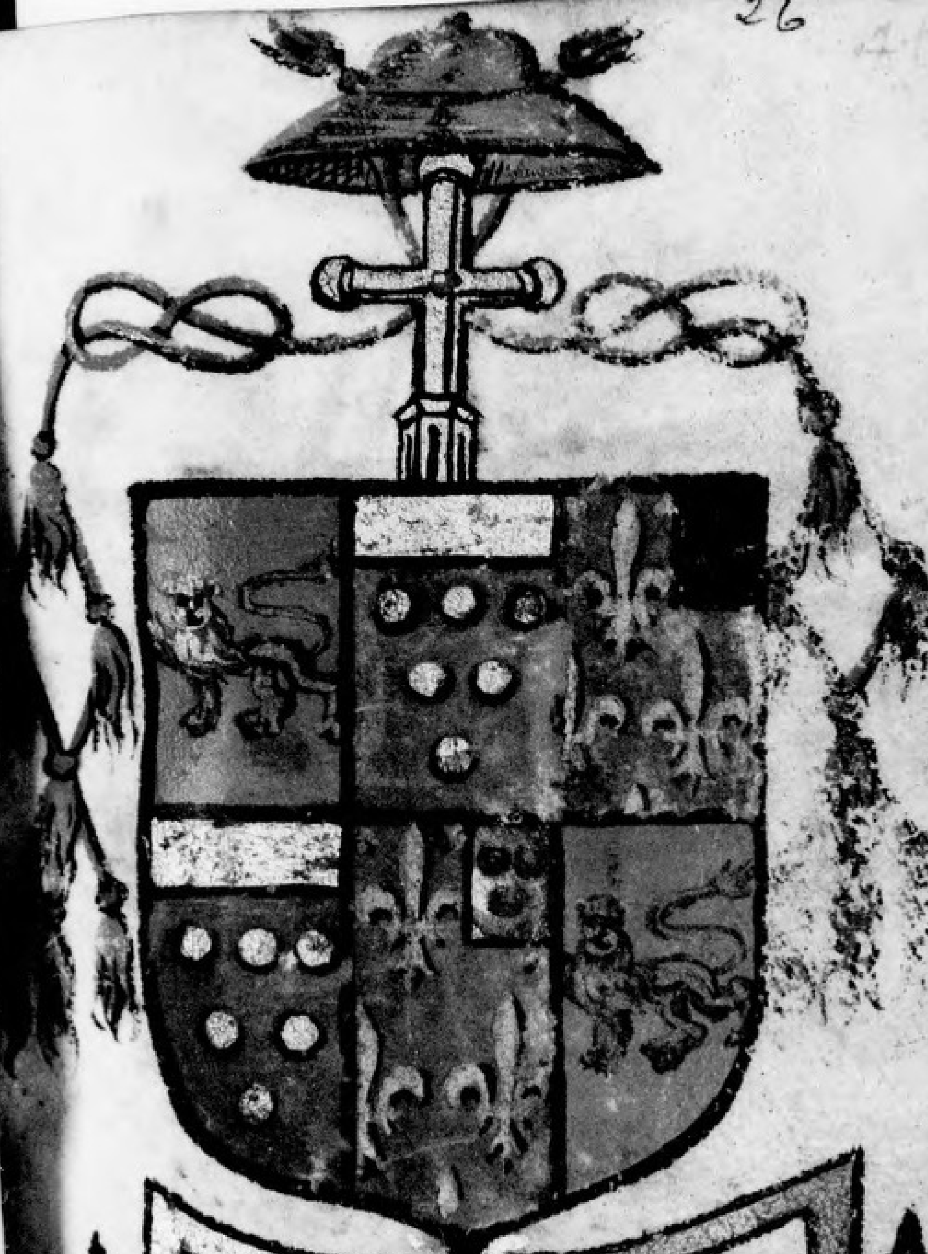
St Cecille sa femme fille du
comte de Gruyerre



[illegible]



Guillaume de poittiers son
frere Eveſque et duc de Lagris



Henry de poittiers son frere
Eveſque de Trois en champaigne

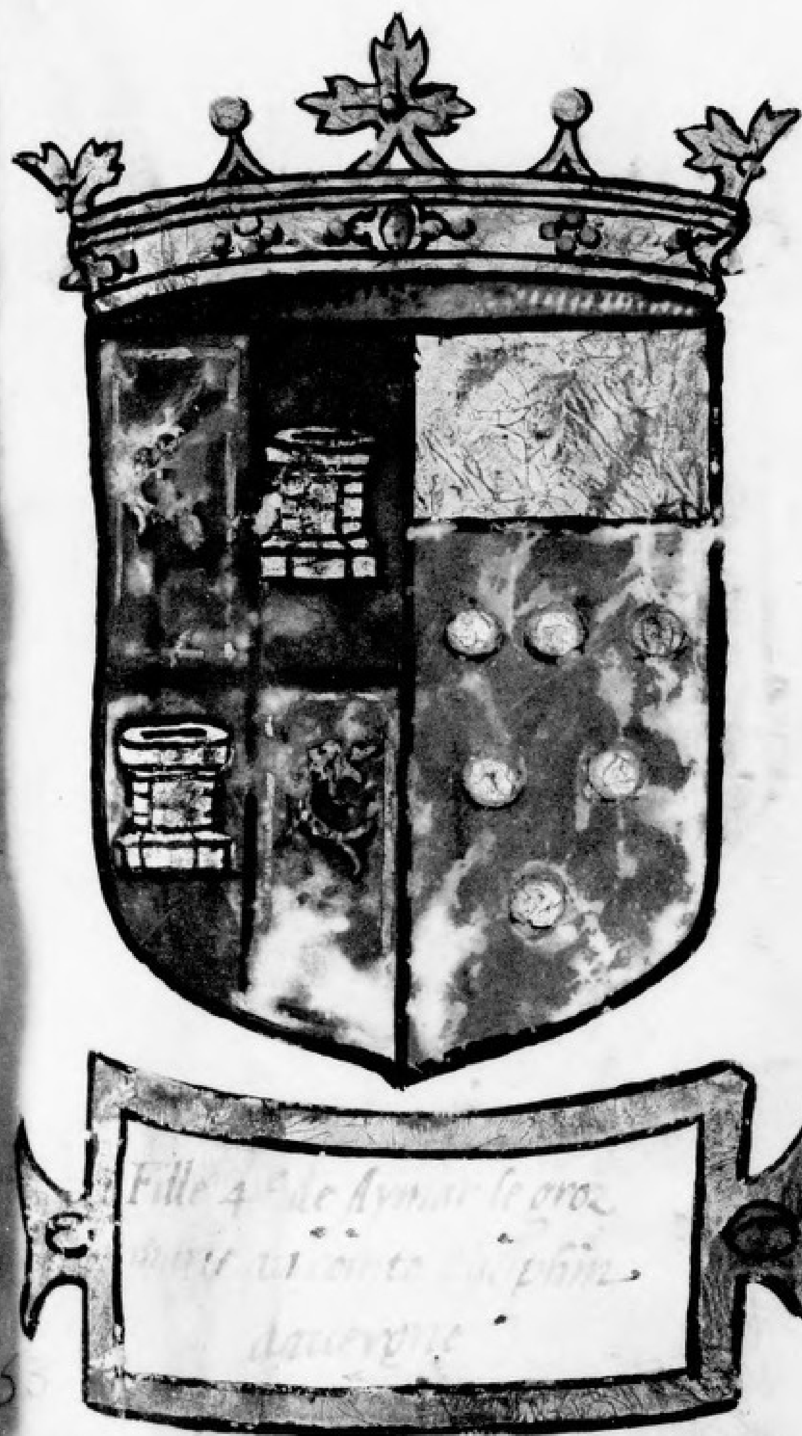


Fille premiere de Aymar le
groz mariée au comte de
Tinart



Fille seconde de Aymar Le groz
mariee au viscomte de beaumot
en bretaigne


Fille 3e de Aymar le gros marié
au marquis de Salus


Fille 4e de Aymar le groz
mariée au conte dauphin
dauvergne



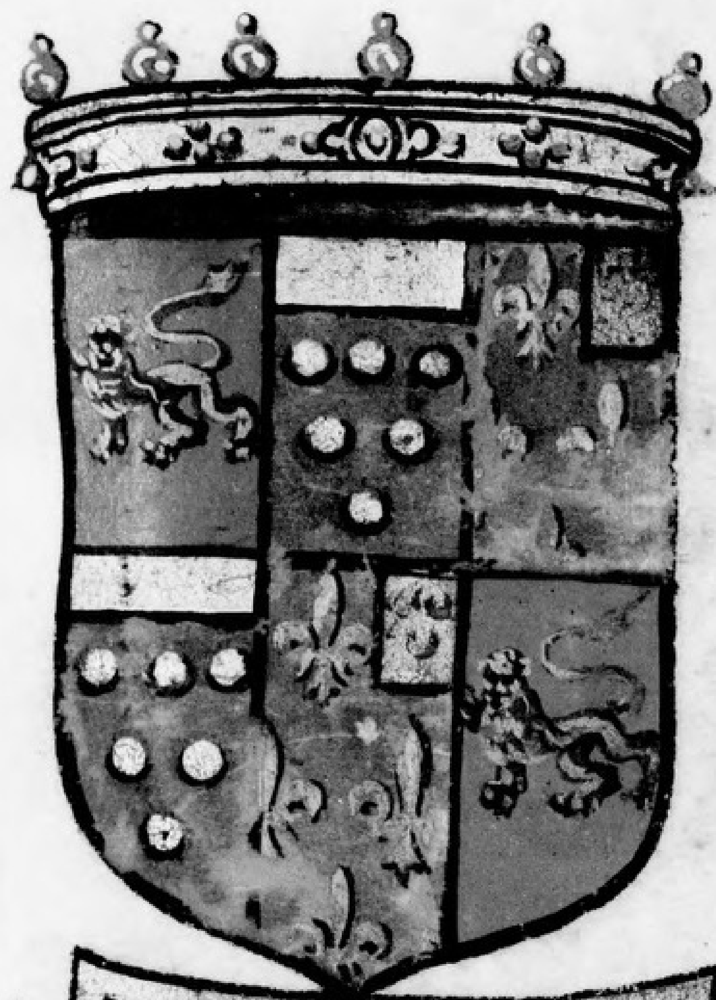
fille s^e de Aymar marie au
Comte de Clermont talard



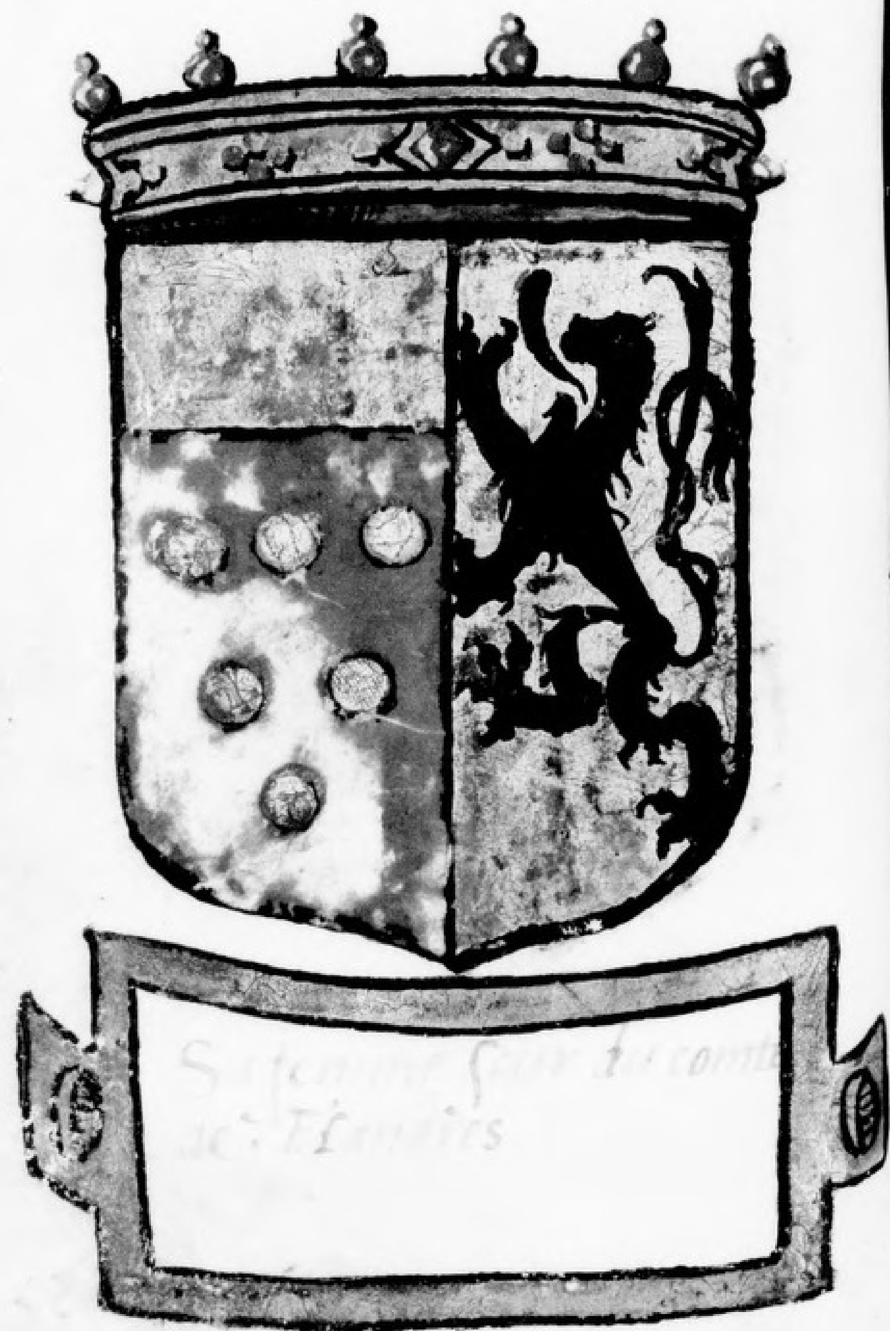
Loys de poictiers dernier conte
de valentinois filz [illegible]
de Aymar le gros



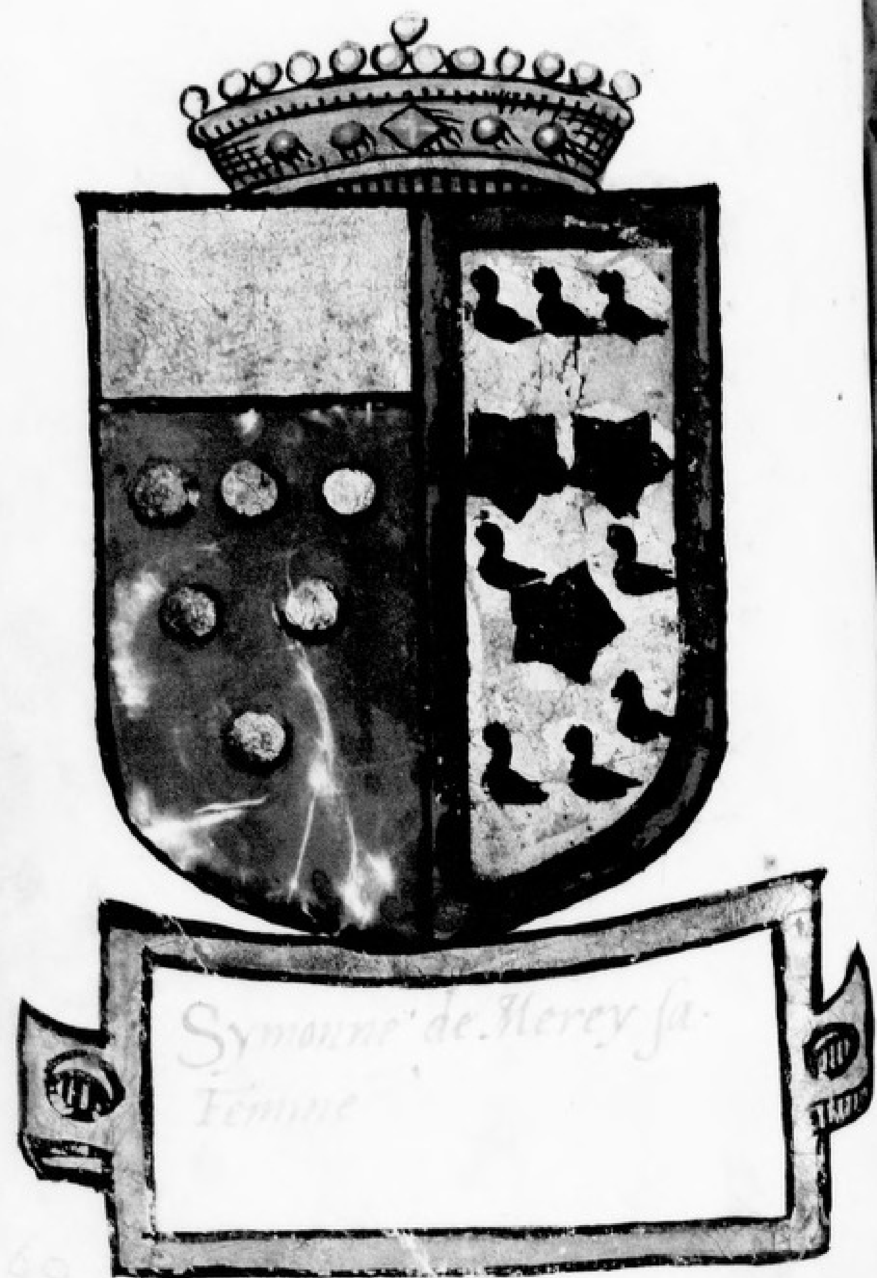
Marguerite de vergy sa
femme dame de Souuans



CHarles de poictiers Sr de
sainct Vallier frere de Loys

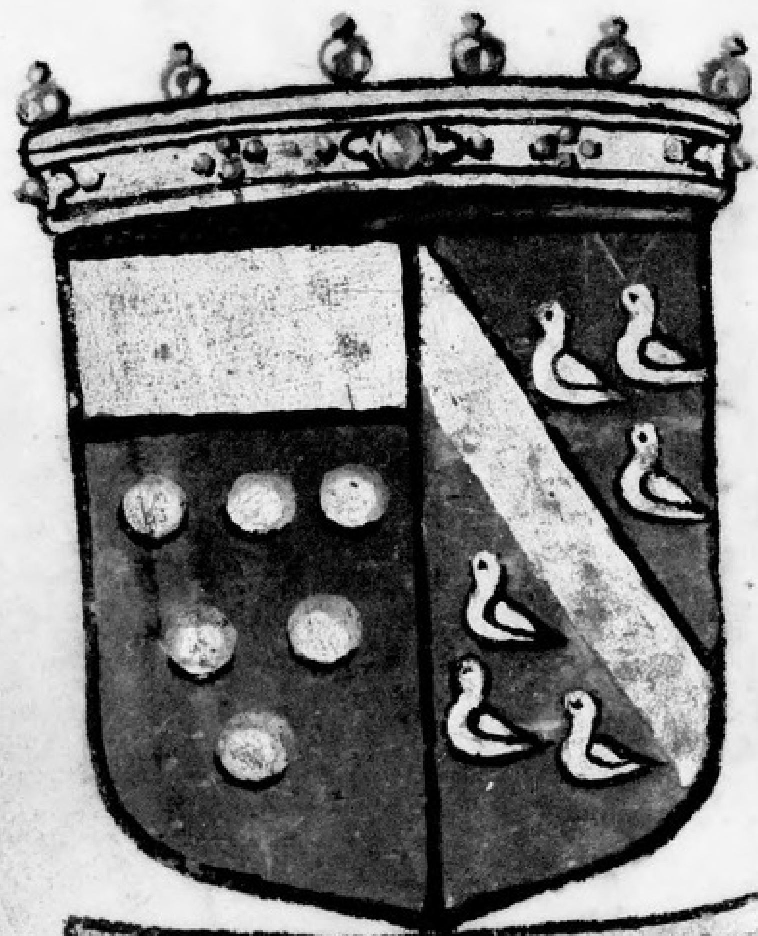

Sa femme sœur du comte
de Flandres


CHarles de Poictiers son filz
S[r] de S. valier vadans et
Sounans

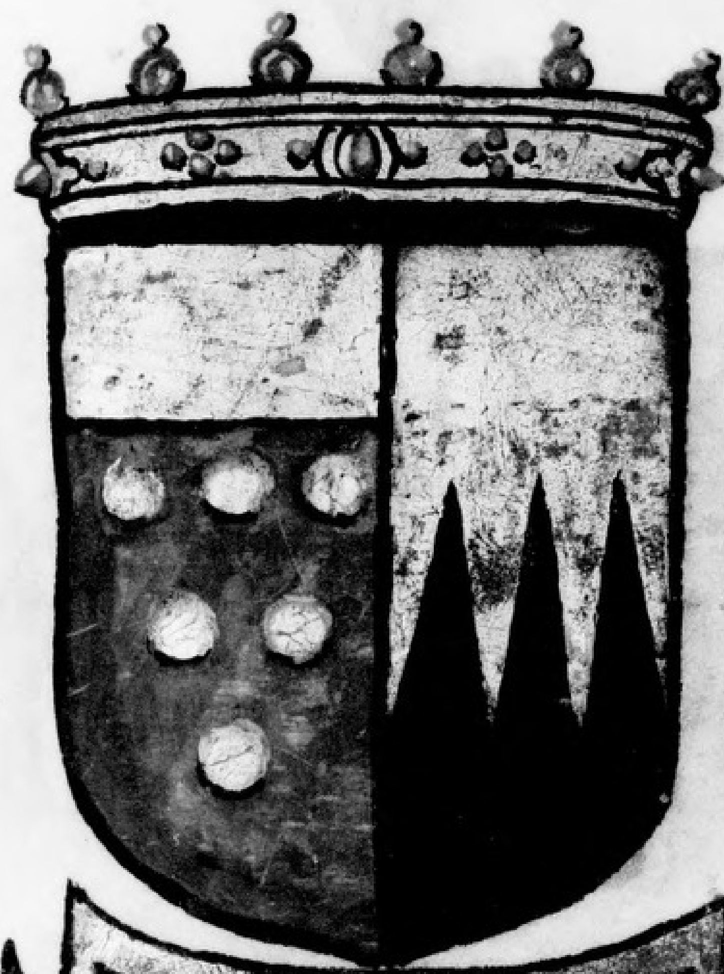

Symonne de Merey sa
Femme



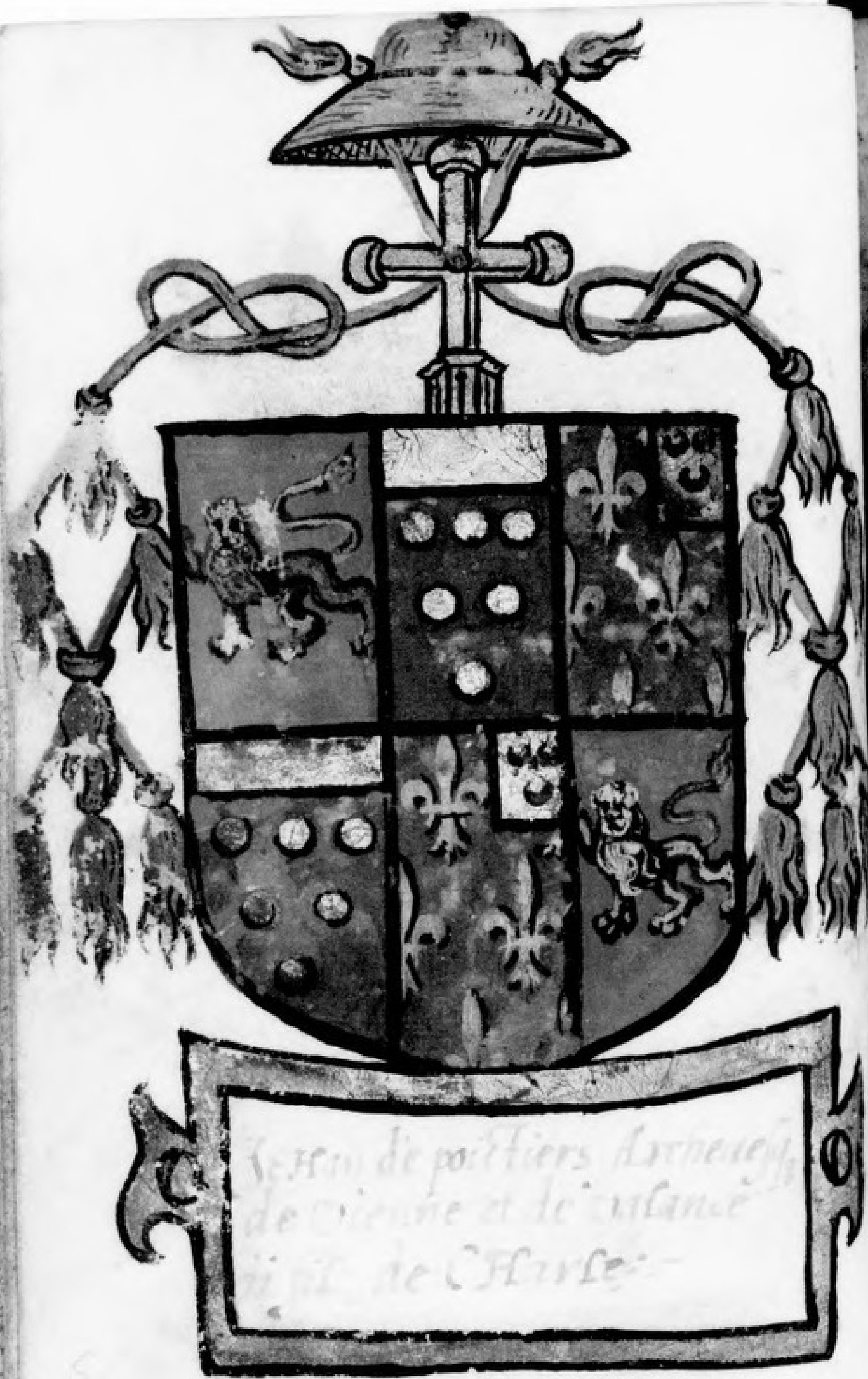
Loys de poictiers son filz
aisne S.r de S.t valier destituez
La majesté



Marguerritte de Giac sa
premiere femme



Polixene sa seconde feme
fille du Marquis de cotrō
en Calabria


Jehan de poitiers Archeuesq
de vienne et de valance
fil de Charles


Rhe son fils bastard
evesque de viviers


Guille filz bastard de
Larchevesque Sr de Joyans
& mar[...]chal de Daulphiné


CHarles de poictiers Evesq
et duc de Langres filz 3e
de CHarles



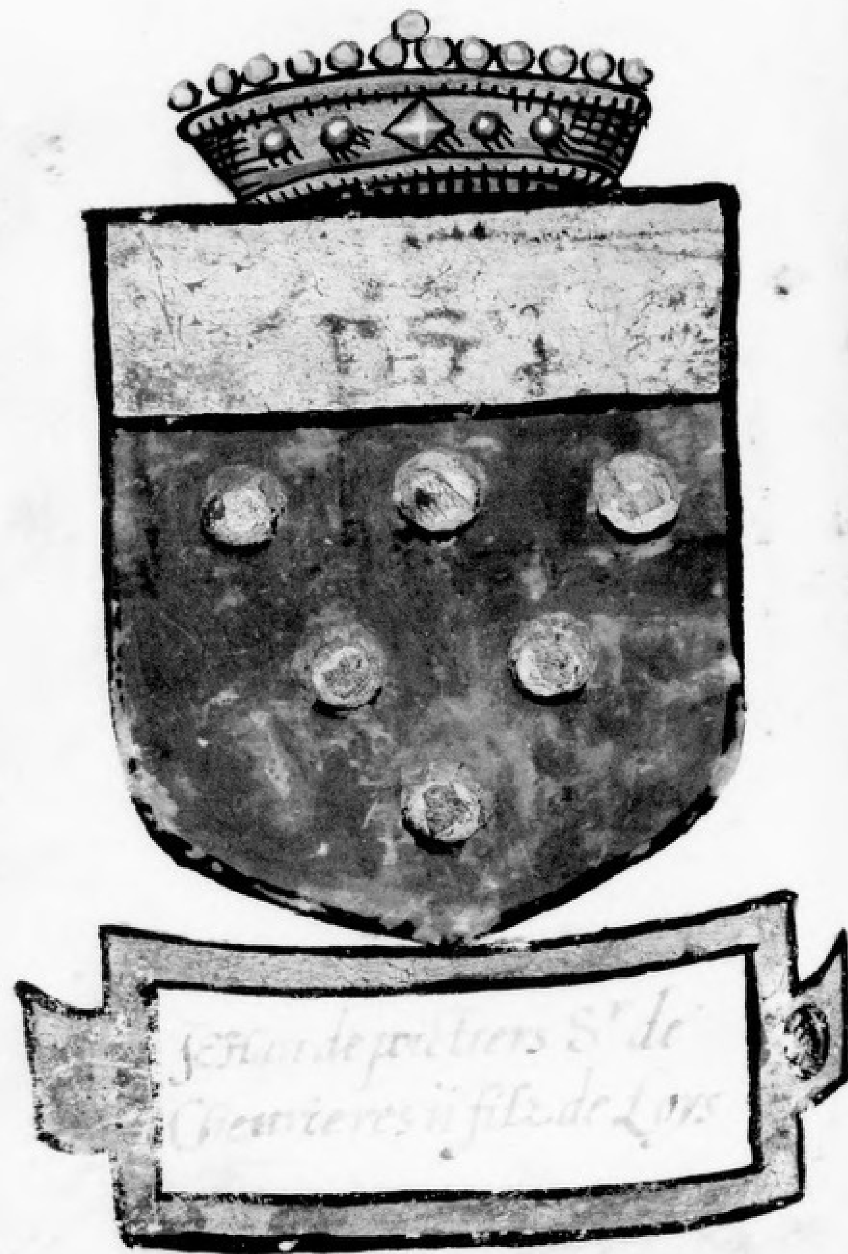
Cathelain de poictiers
son frere Euesque de
CHalon

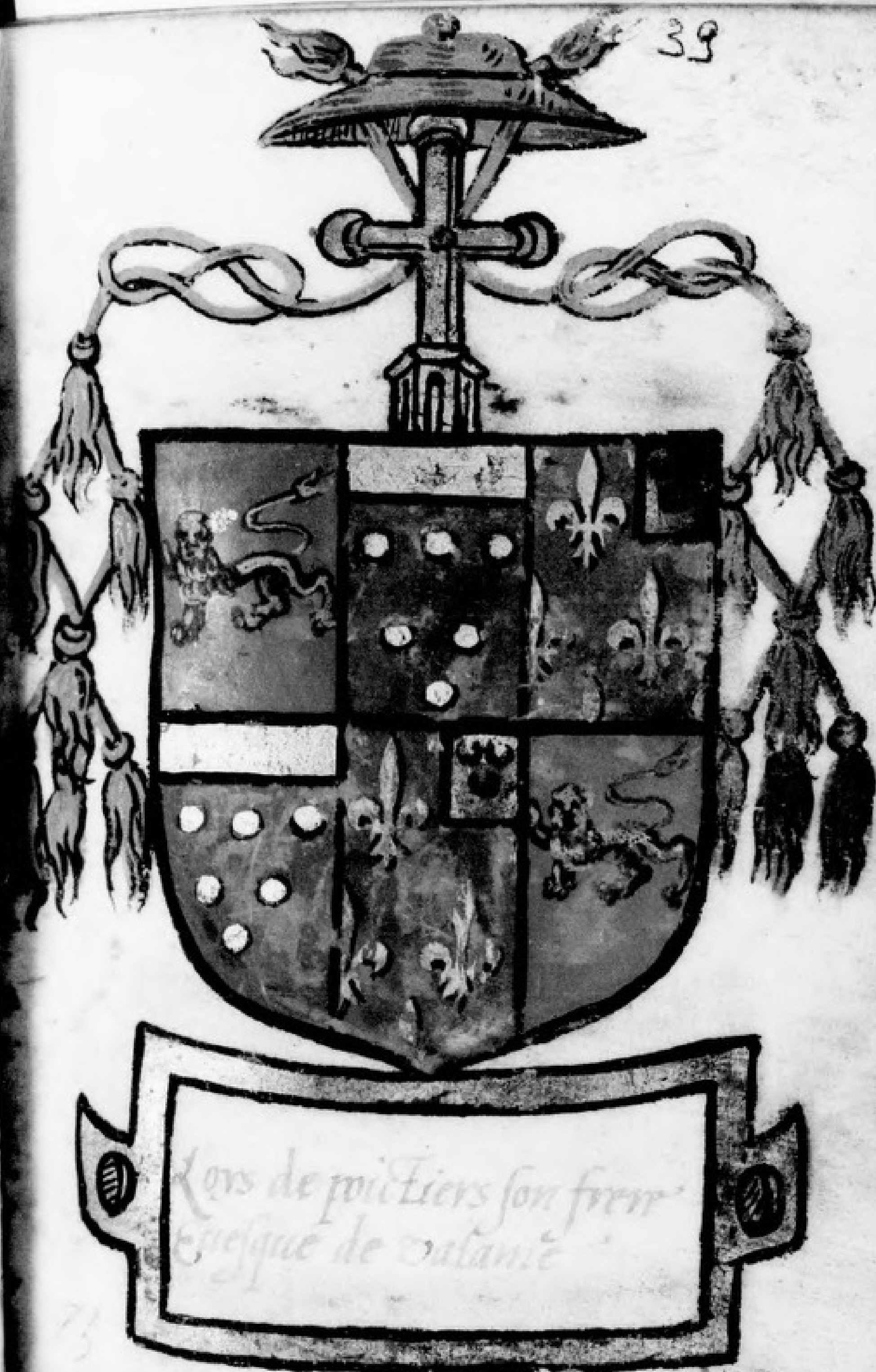


Margueritte de poictiers
leur seur mariée a Guille
de Noyers


CHarles de poictiers Sr de
S. vallier filz de Loys

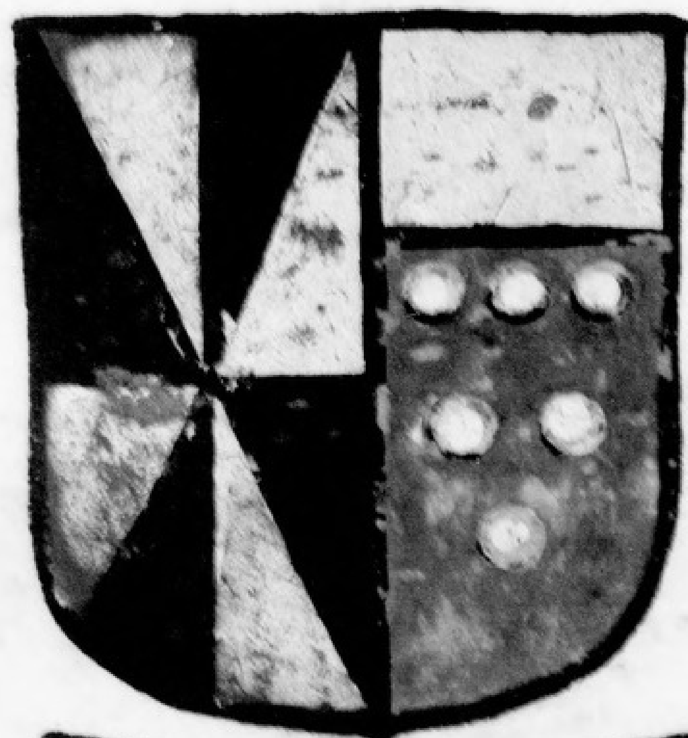

Anne de montlor sa
Femme


Jehan de poictiers Sr de
Chenvieres ii filz de Lois


Lois de poictiers son frere
Evesque de valance


Henriette de poictiers seur
seur marie au Marquis
de Coteron en Calabre

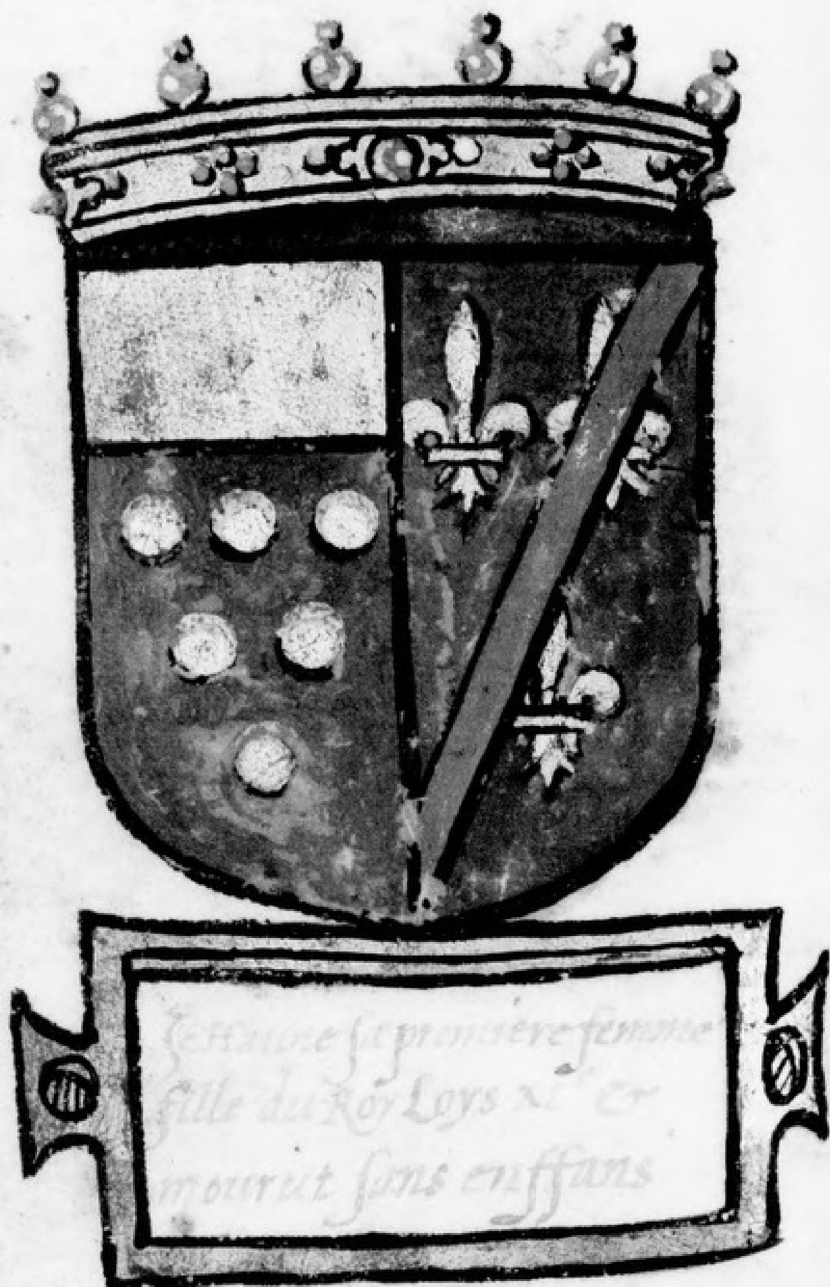

Ysabeau de poictiers seur ij
seur marie au sieur de
Florrence :

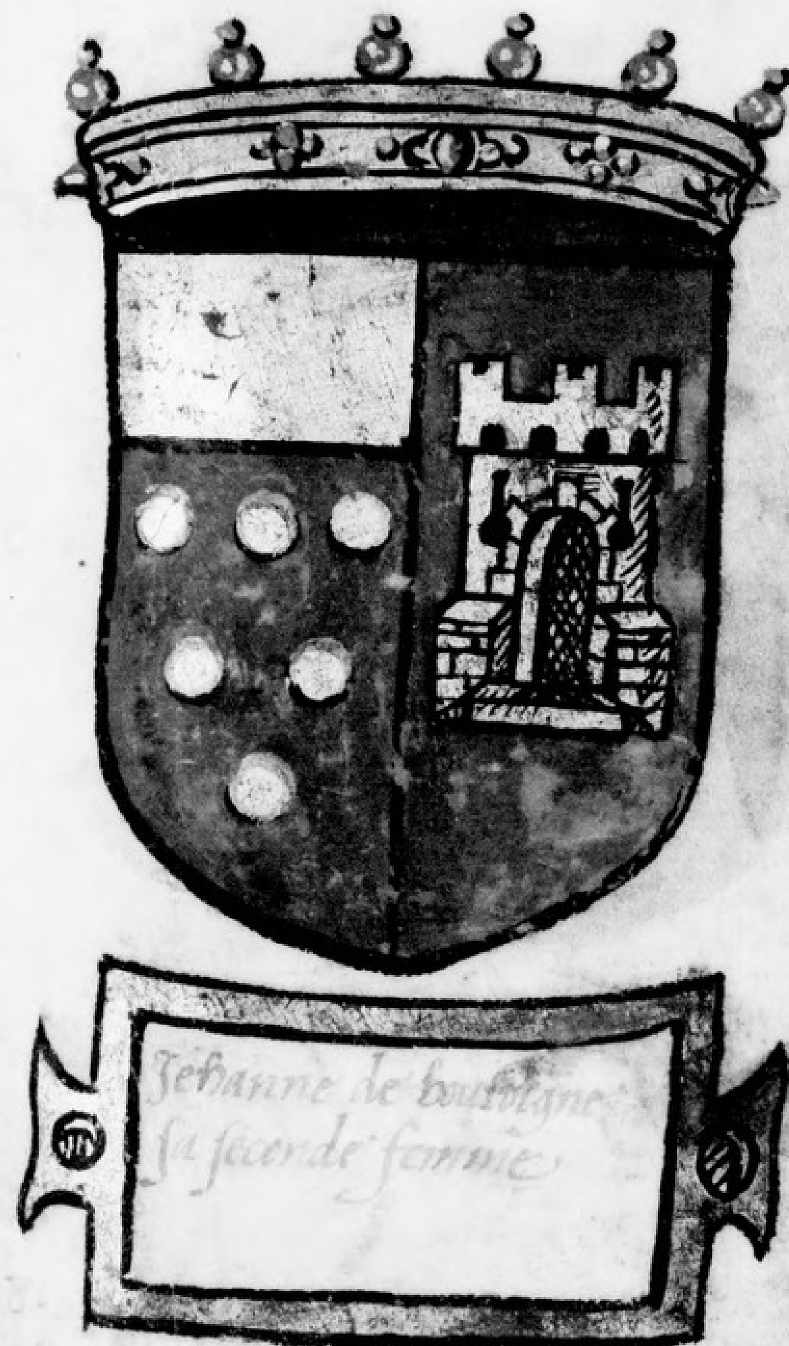


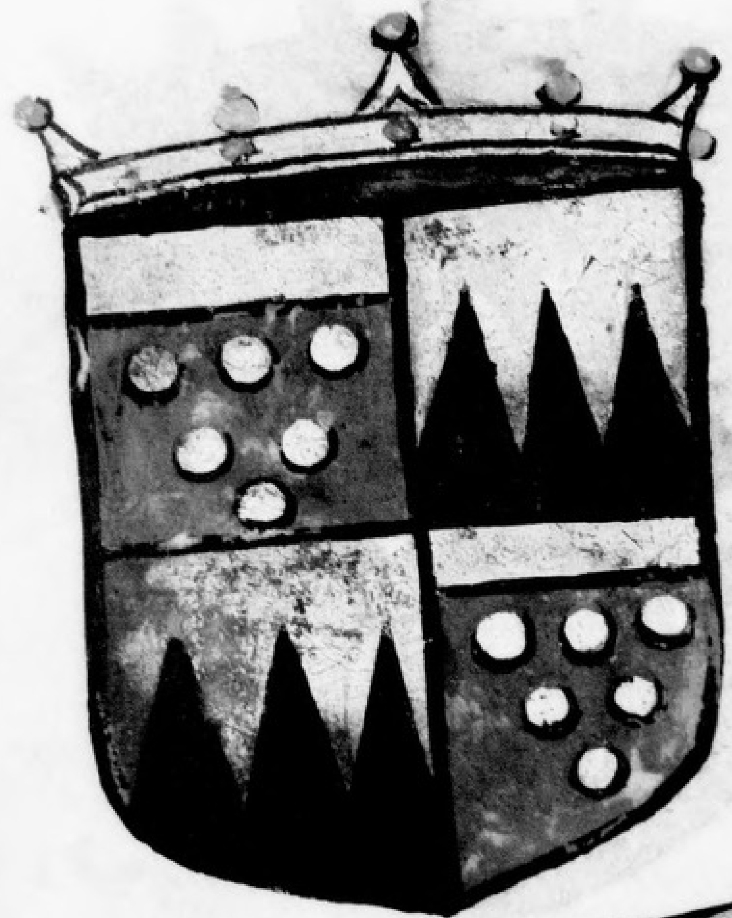
Marguerite de poitiers
sœur dessus mariee au S.
de chasteau villain



Aymar de poitiers Sr de
Sainct vallier et marquis de cotron
[illegible] aisné de Florés


Jehanne sa premiere femme
fille du Roy Loys xie. Et
mourut sans enffans

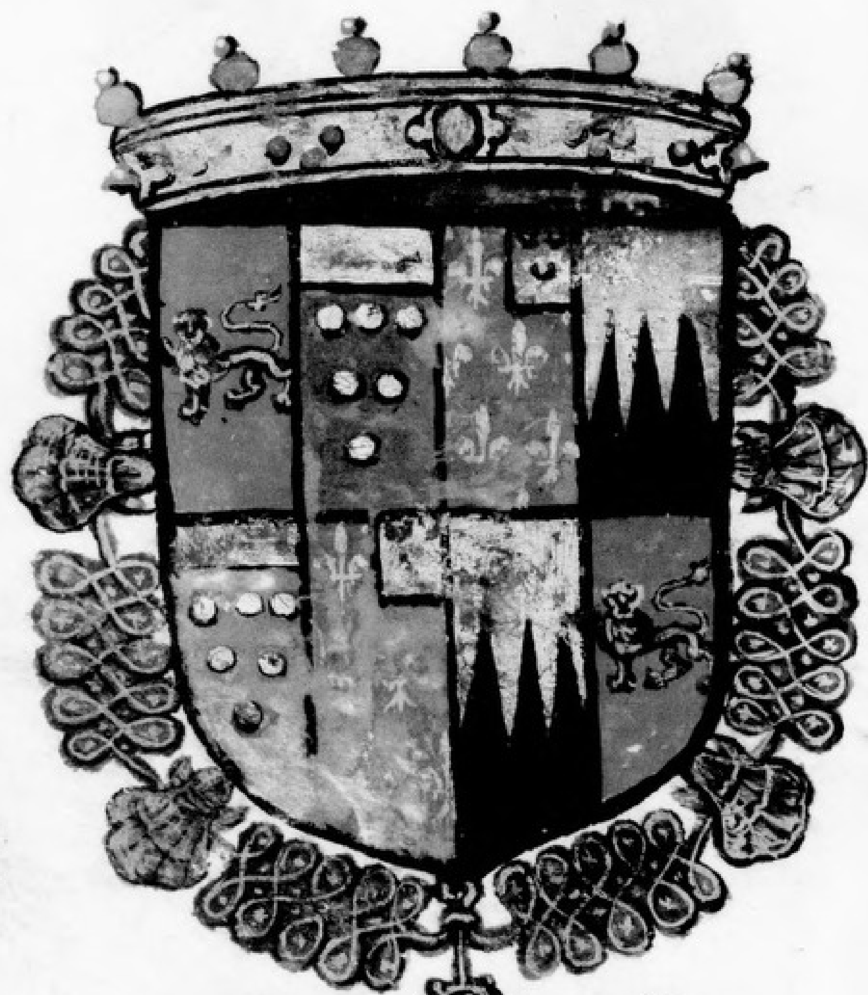

Jehanne de boulogne
sa seconde femme



Guillaume de poictr.
marquis de coteron.
filz second de Charles



Labbe de montmaiour
filz bastard dud. Gaute



Jehan de poict. marquis de coteron
et Sr de St. valier filz de
Aimar



Jehanne de bartenay sa
premiere femme



Francoise de tabanes sa
seconde femme



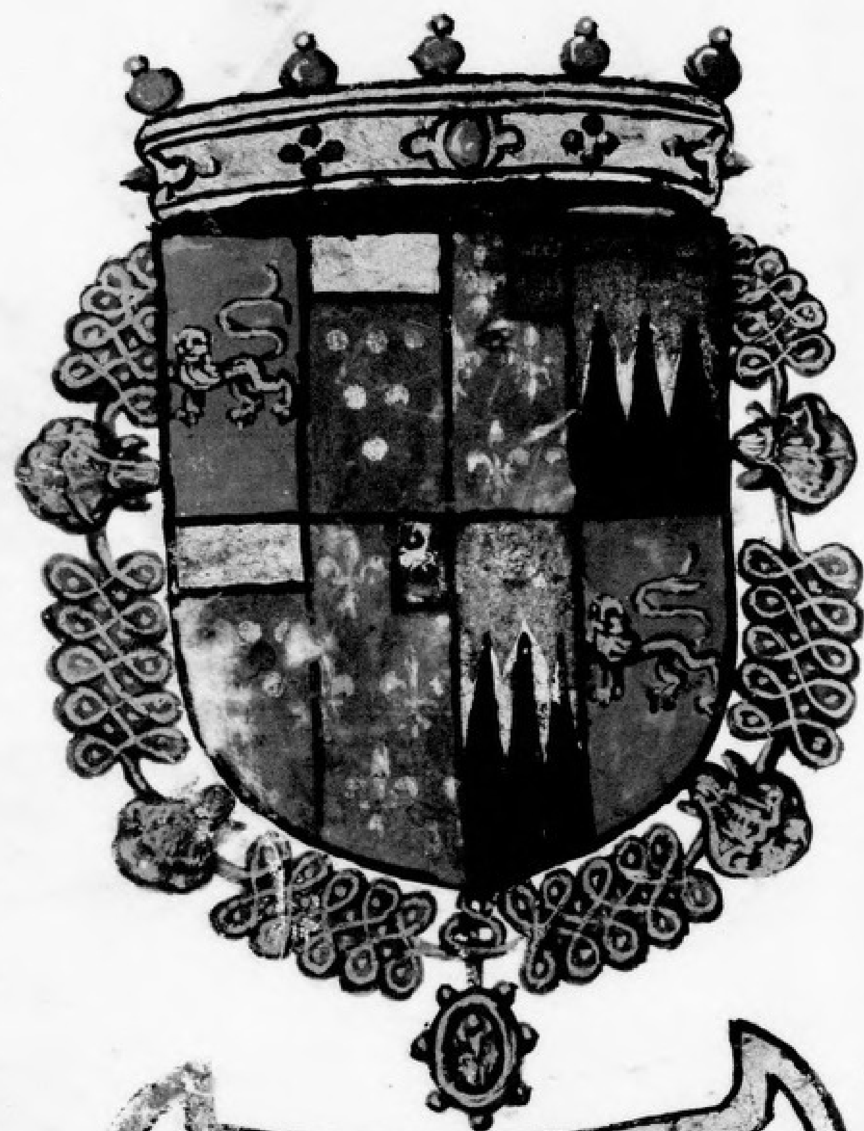
Anne de Polignac sa
3e femme



JeHanne de poictiers fille
premiere de Aymar mariée
a Jehan de Levis mareschal de
Foix



Francoise de poictiers sa
seur mariée au Sr de
CHarlus



Guillaume de poitiers comte
de von Sr de St Vallier filz de
Jehan



Claudine de myalans
sa femme contesse de
Avolans



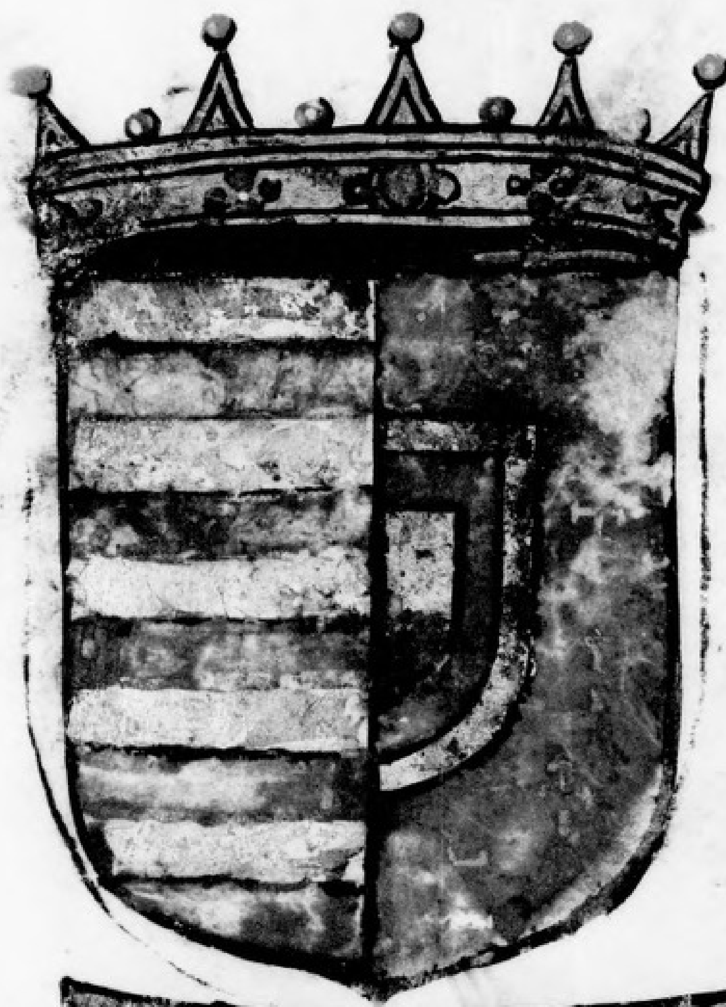
Anne de poitiers i seur
marie au comte de
Clermont talart.



Dyane de poitiers
duchesse de valantinois
sa seconde seur



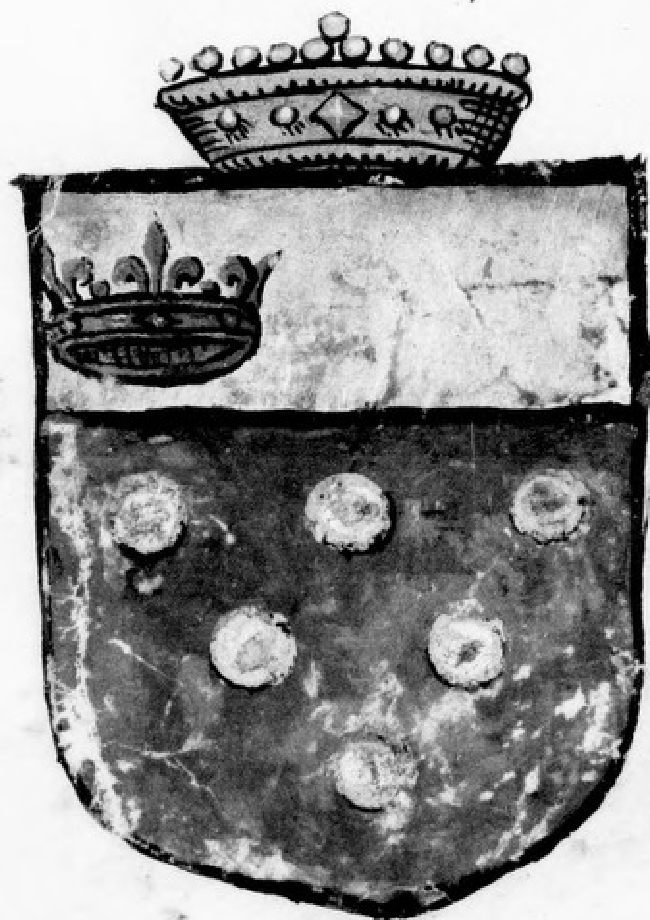
Francoise de poictiers sa
2e seur marie au comte
Clermont



Madame la duchesse de
bouillon fille de ladicte
Dyane de poictiers


Madame la duchesse
daumale sa seur

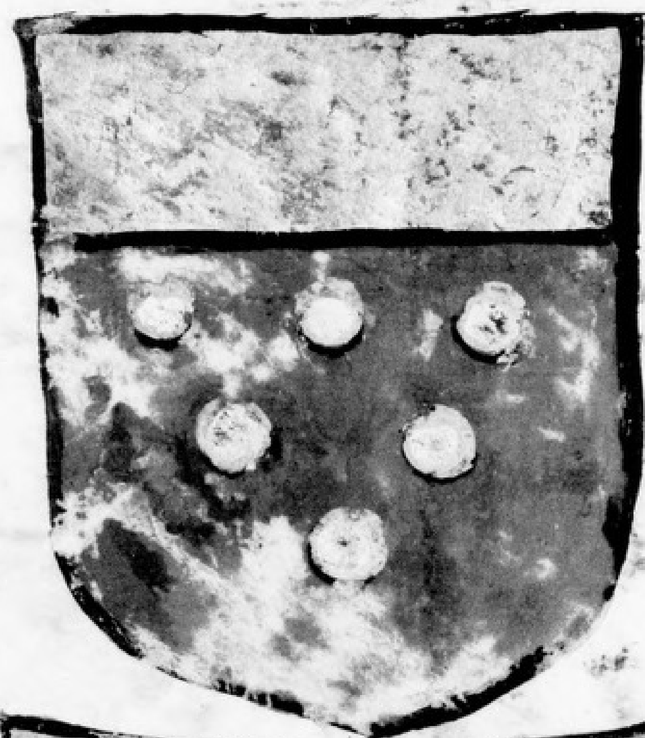

ALienor de poictiers sa
seur mariee au viscomte
de Furnes



CHarles de poitiers Sieur
Dormans baron de vadans
et vnzique filz de Charles



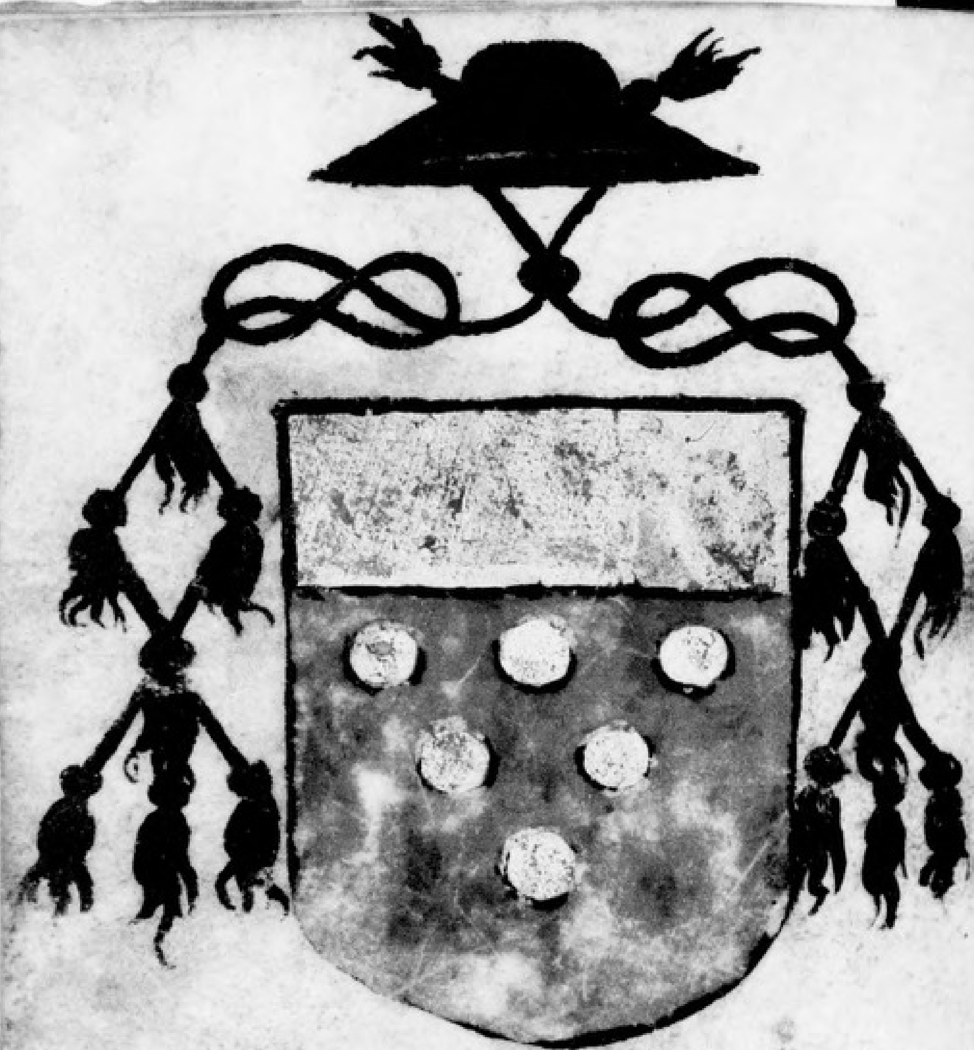
Dorothe doisy sa femme
dame doultre & Lilo



Adrien de polchiers prevost
de Leglise de Cambray filz
de Jehan



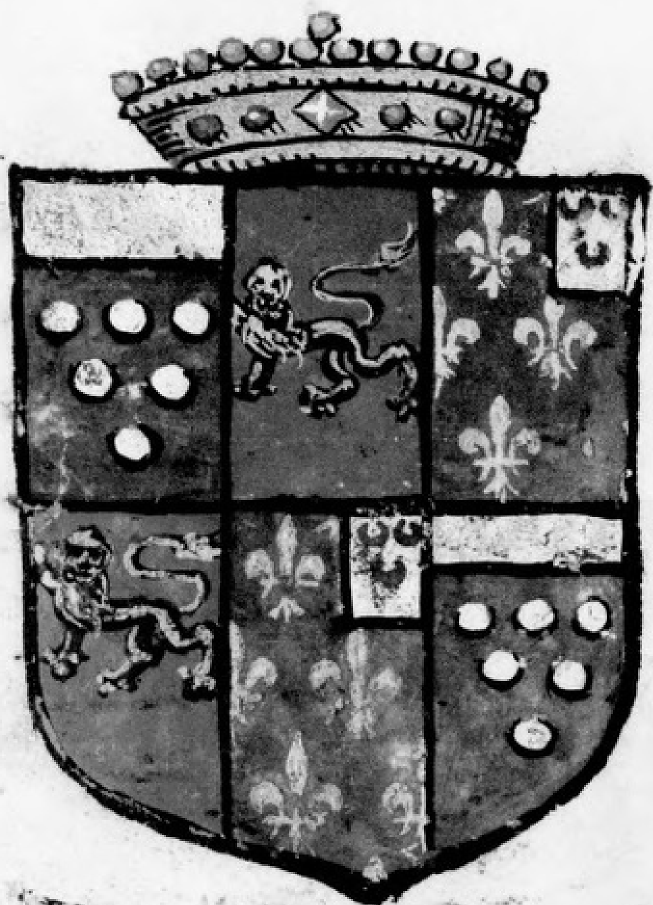
Dorothée de Hoberts sa
femme fille au [illegible]
Hoberts [illegible] de [illegible]



Jehan de poitiers seun[illegible]
frere Doyen d'es Trasbourg



JeHanne de caron delet sa
femme

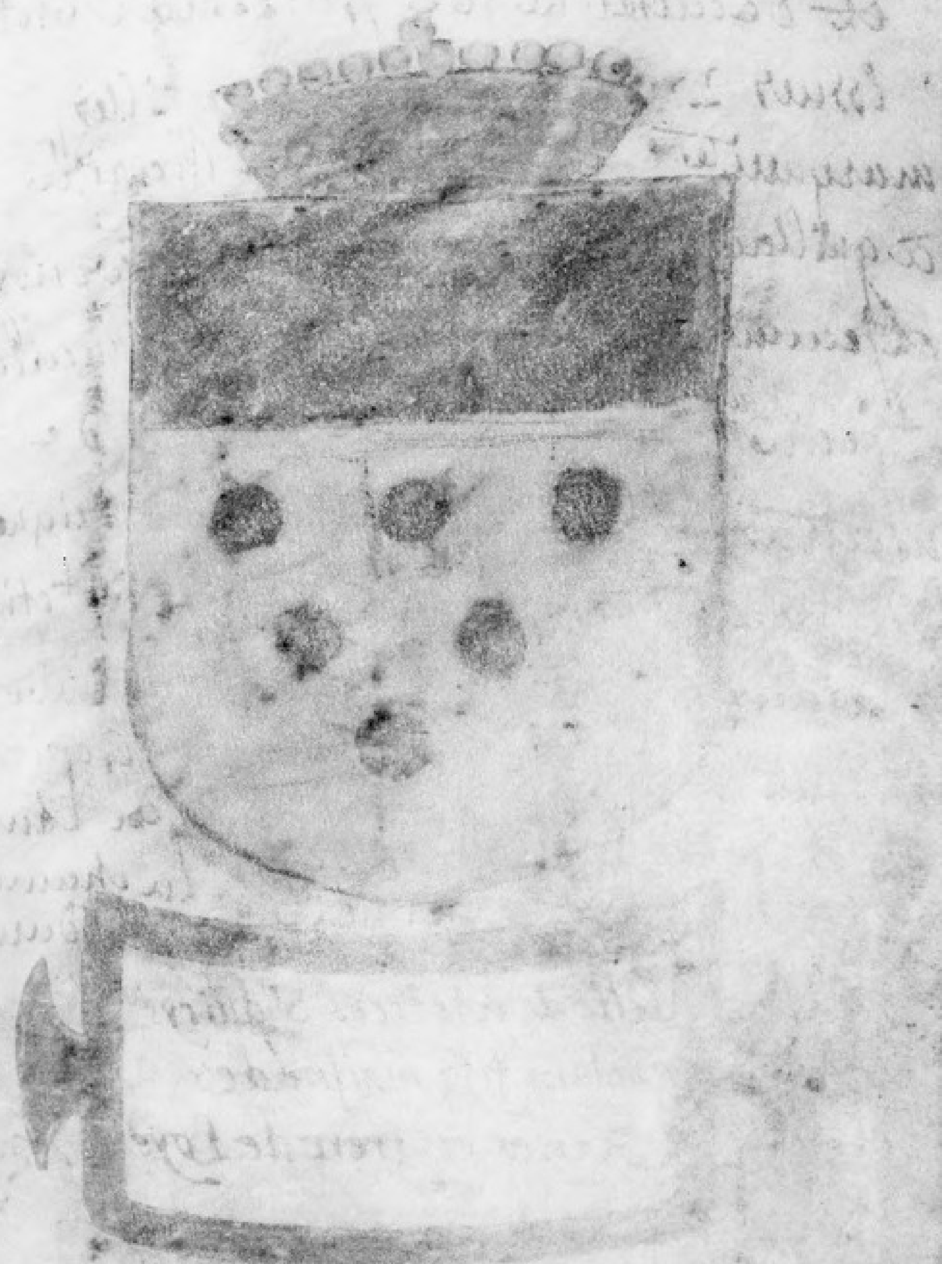


CHarles de poictiers seur.
filz baron de vadans lafferr

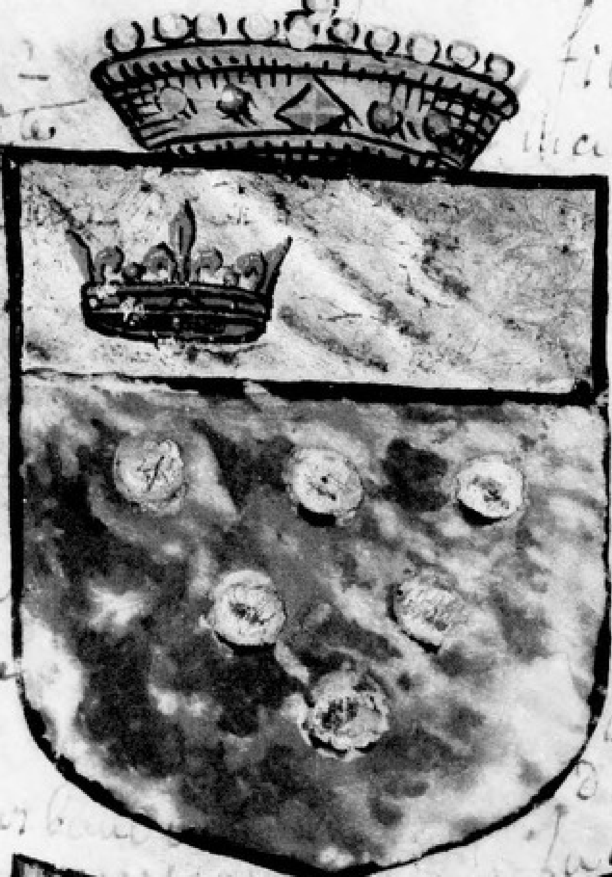


Catherinne de paillard
sa femme dame dud.
paillard dormans


Jehan de poictiers son filz



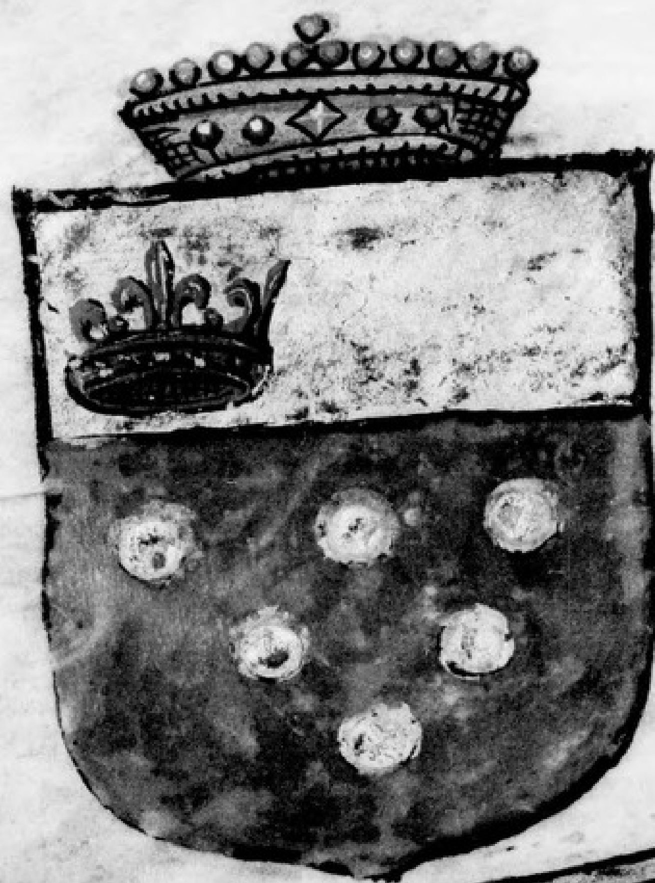
du mariage de philipe de poitiers
et de catherine de paillart sont
issues 2 filles
marguerite mariée
a guillau... seigneur
et jeanne mariée
a jean de
mertrus seigneur
de St... St etienne
commun... imbo...
loislet capitaine
des villes b... de champ...
gentilhomme ord... de la chambre
... du roy



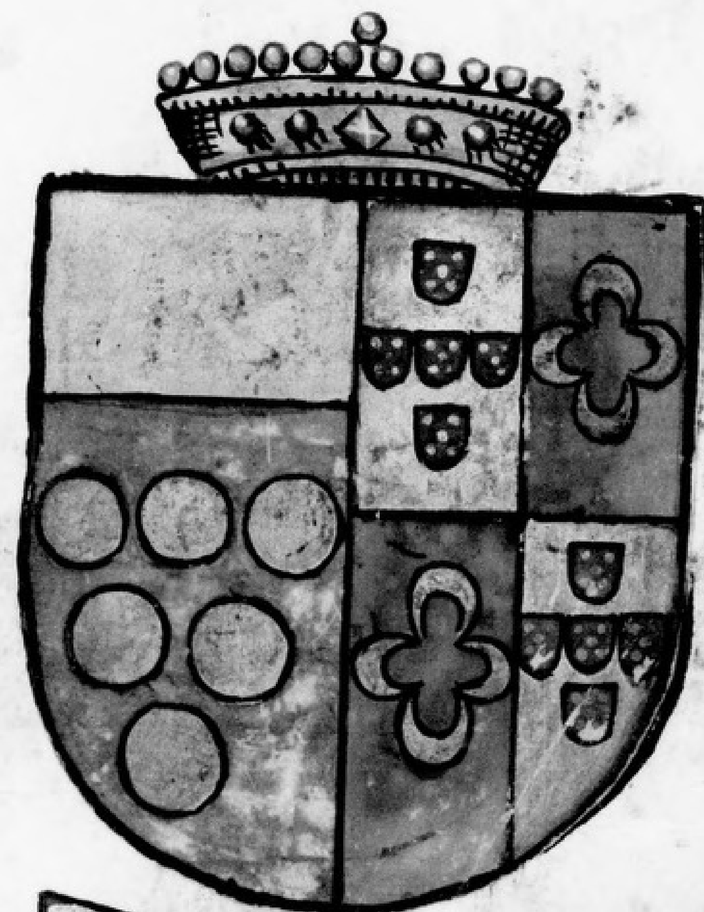
PHe de poictiers Sr darcys
Jadans filz maisné de
Charles et frere de Loys



JeHanne de Lannoy
sa femme



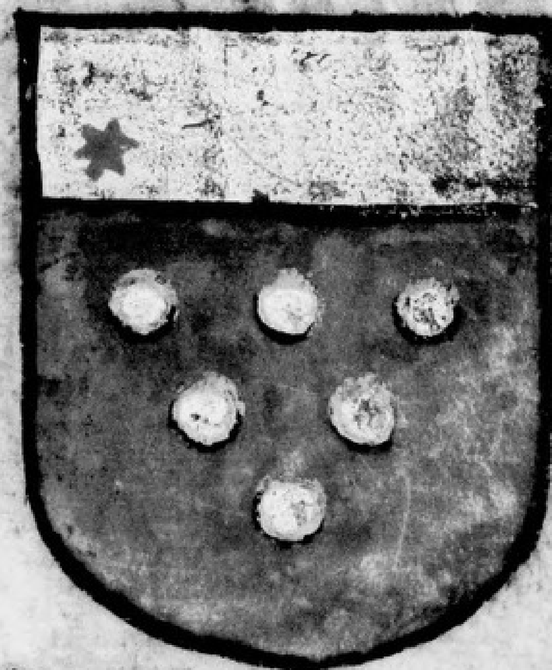
CHarles de poictiers s[r] de
Do[illegible]ians et adans ii filz
de Jehan



Isabelle de portugal sa
femme fille du conte de
Souse



Pi^re de poictiers leur i filz
S^r darsys baron de vadas
[illegible] Lifferter



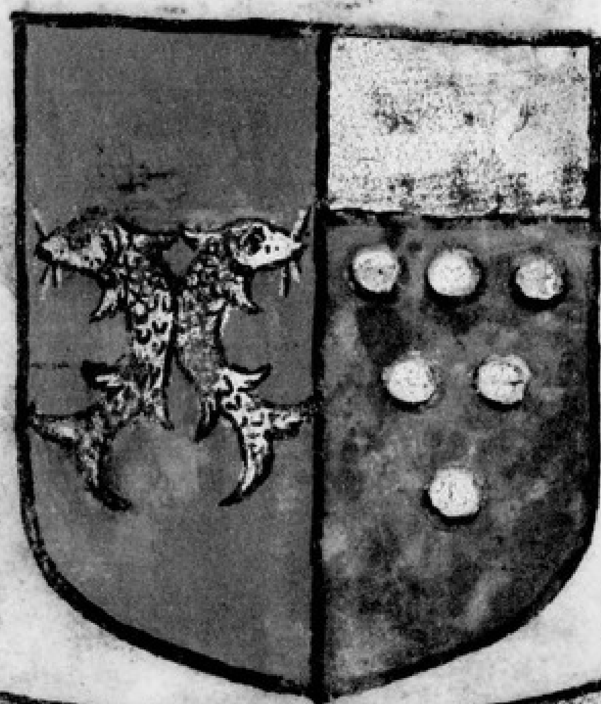
Ferry de poictiers leur
frère Sieur d'Outtre



Jehanne de poitiers Sein
seur mariée en 1. nopces au
Sr Hamers Fort



Ladicte Jehanne mariée en
secondes nopces au sieur de
Cyrn Sr de Chenegrin



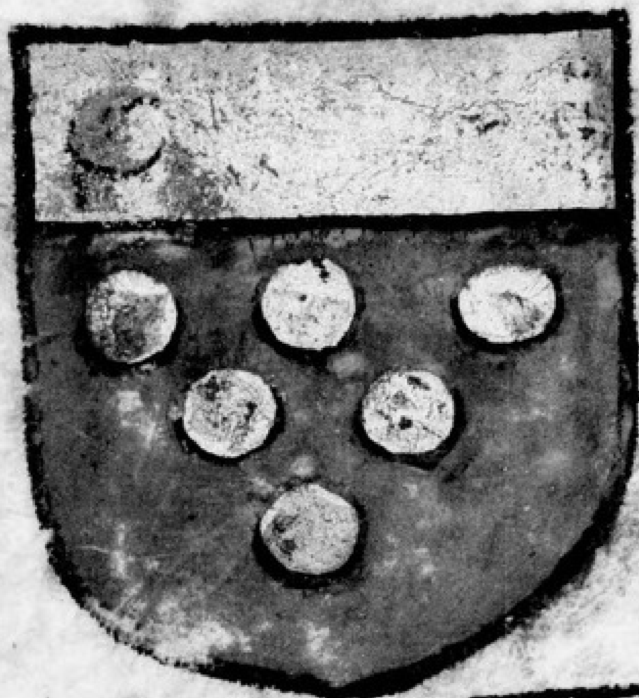
Catherine de poictiers
sa seur mariée a messire
Simon de Ferrette



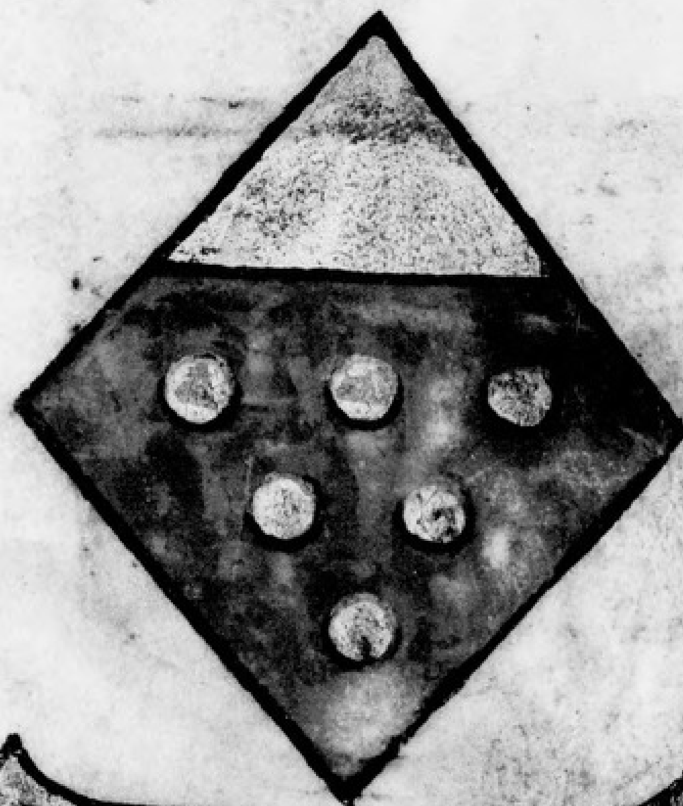
Francois de poictiers son
frere chanoine de besançon
baron de Soirans et
[illegible]

Guillaume de poitiers
esleu evesque de Lengres
prevost de Liege leur fr[illegible]

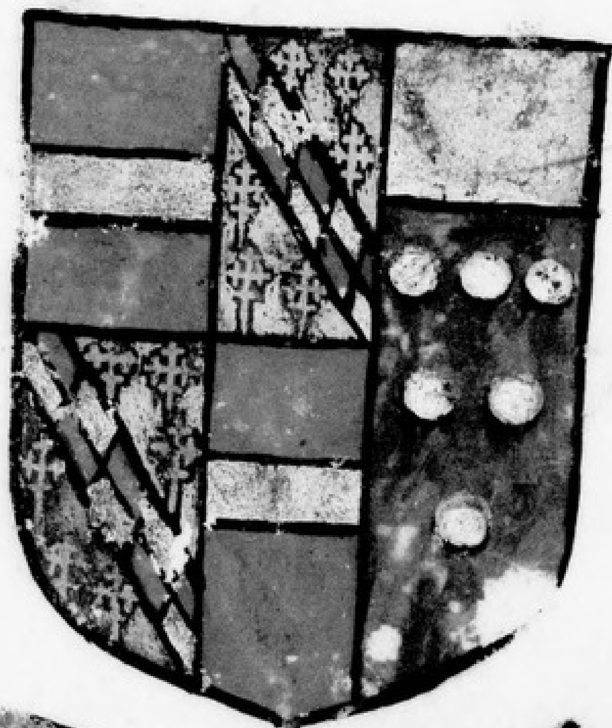
[illegible] de poitiers Seigneur [illegible]
[illegible] leur frere [illegible]
[illegible]
[illegible]



Loys de poictiers leur frere
mourut au voiage de thunes
au seruice de Lemp: Charl v^e



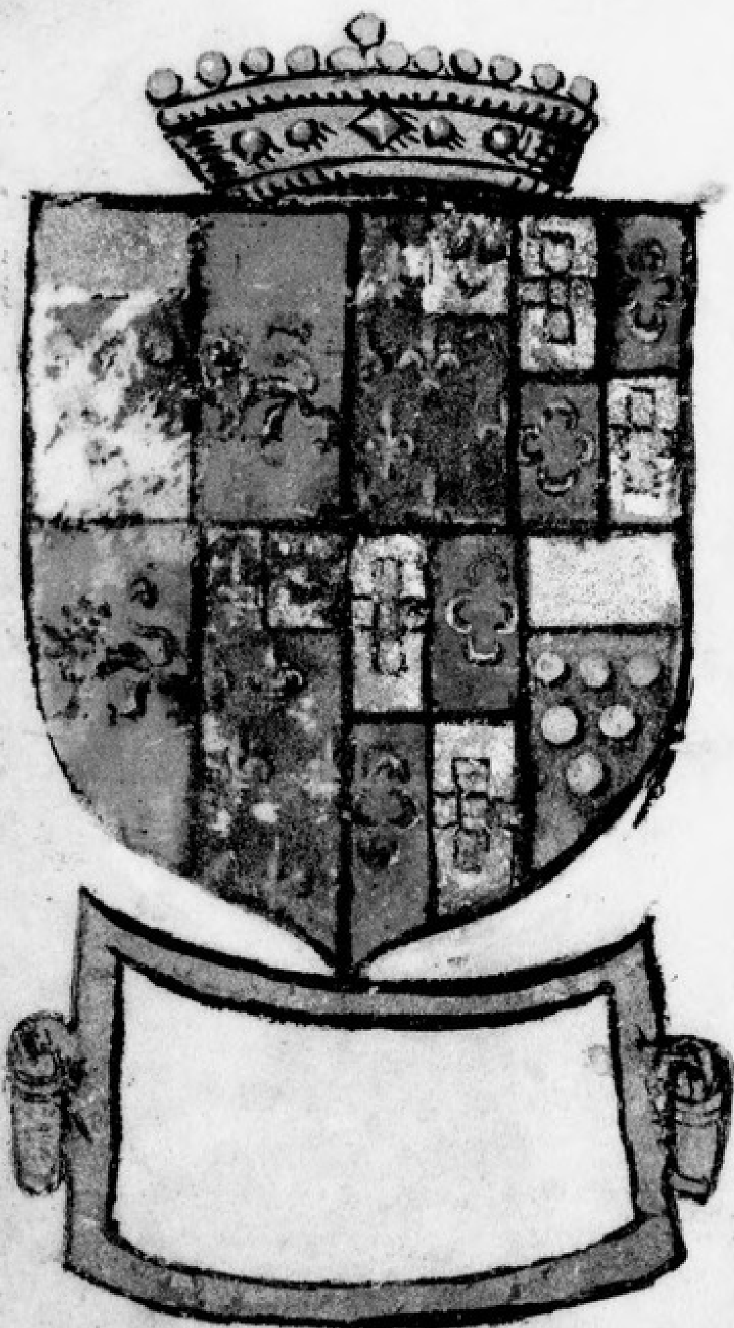
Anne de poictiers leur
seur chanoinesse de mons
en Henault

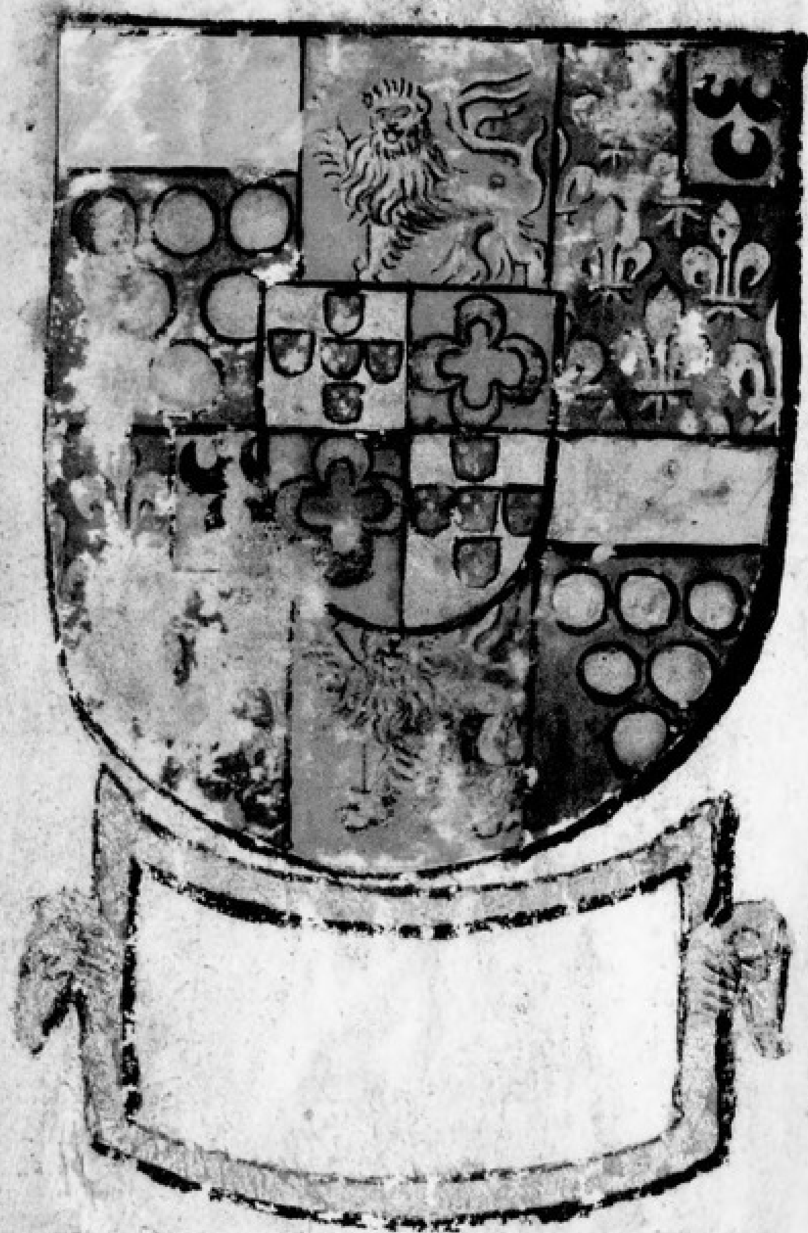


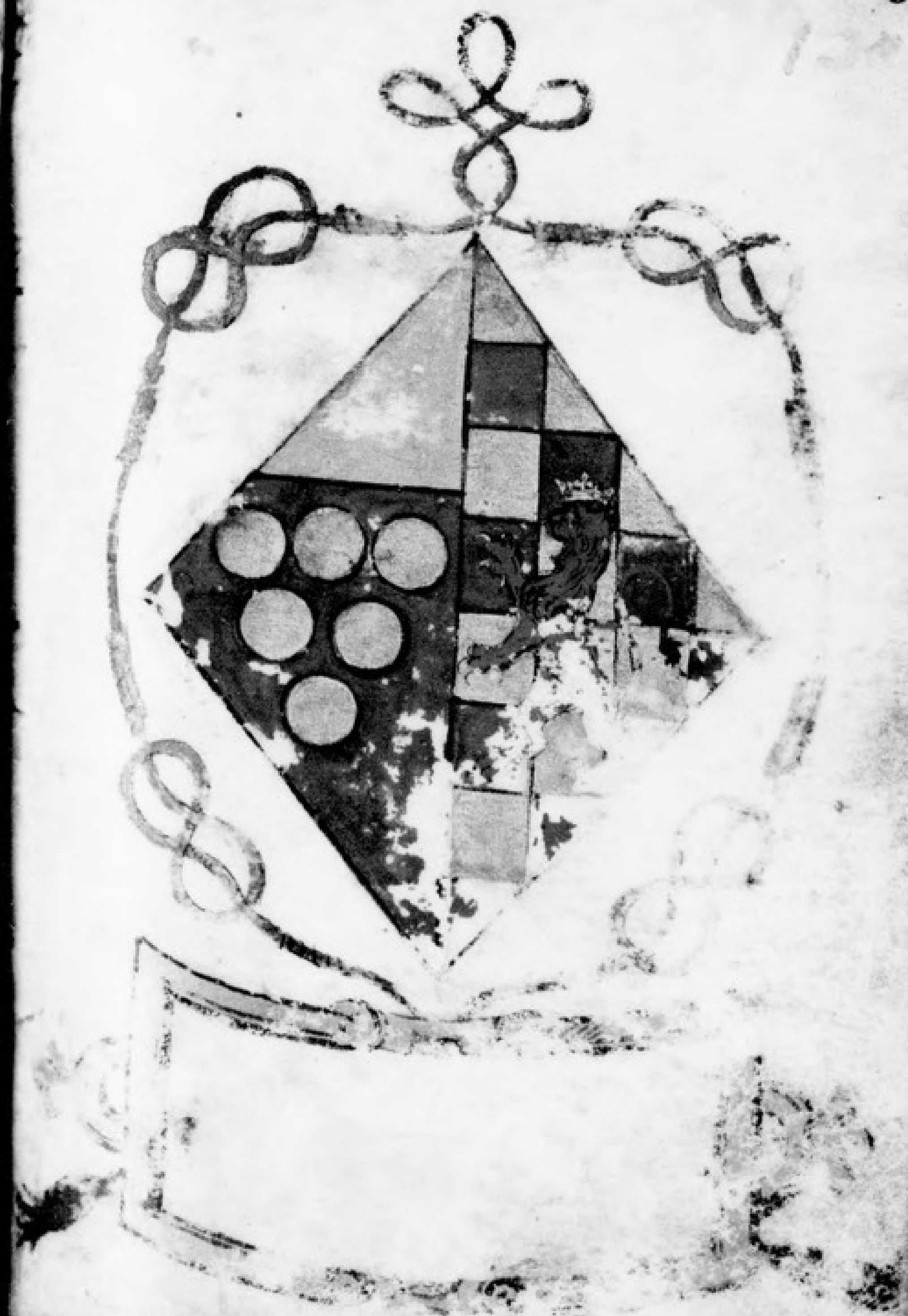
Dorothe de poictiers se
s^r seur mariée a xpofle
maton [illegible] de pierre



Frantisque de poictiers
mariee a philebert de
laubespin a heu cinq
enffans deux filz et
trois filles







124



Denise de danne dyane de poictiers
en son viuant duchesse de valẽtinois
Laquelle est decede de ce monde a lautre
le moys de may Lan 1566 :~

L'HISTOIRE

& Genealogie de la noble & haulte maison de poictiers deduicte par ligne directe depuis L'empereur Charlemaigne Jeusques a Charles & Guillaume de poictiers freres Barons et Sieurs de Vadans et Souuans a pñt viuans

DE CHARLE

magne Empereur issit

Loys le debonnaire

Roy de France Et apres la mort de
son pere Charlemaigne fut cree
Empereur. Lequel eut trois enfans
de Hirdegarde fille de comte Hingrain
Lesquelx furent Lothaire qui fut
Roy d'Italie et Empereur appelle par
le Pape pascbal premier de ce nom
vivant son pere. Le second fut Loys
Roy de Baviere. Le troisieme fut
Pepin roy d'Aquitaine. Et en secon
des Nopces ledict Loys eut de
Judith fille du comte Baudoyn un
filz nomme Charles le Chauve qui

apres le deces de son pere fut Roy de
france

Ledict Pepin Roy d'Aquitaine lung
des filz dudict Loys le debonnaire
Roy de France et Empereur eut deux
filz et une fille Assavoir Pepin et
Charles Lesquelx apres la mort de
leur pere bataillerent contre Charles
le Chauve roy de France et ayant
tous deux este vaincu par ledict
Charles leur Oncle furent prins
tondus et rasez et mis en un mo
nastere. Et leurdicte seur nommee
Agnes fut mariee au paravant a

uiuant de son pere Pepin susdict
roy d'Arquitaine auec Gerard de
Thoulouze frere de Bertrand comte
de Thoulouze et eut la comte de
Poictiers pour la dotte de sadicte
femme Agnes. Et fut ledict Girard
premier comte de poictiers et premier
de ladicte maison tant de nom que
des Armes.

Ledict Girard premier comte
de poictiers. Ladicte maison de
poictiers a este deduicte et deriuee
depuis luy par ligne droicte mascu
line jusques a Charles et Guille

de poictiers freres a pnt viuans et
eut de sadicte femme nommee Agnes
un filz seul nomme Ebles auquel
succeda la duche d'Arquitaine par
testament de Guillaume duc d'Ar
quitaine son prochain parent et
semblablement a la comte de poictiers
comme filz de Girard et d'Agnes
fille de Pepin roy d'Arcquitaine A
laquelle fut ladicte comte de poict.
baille Et ainsi ledict Ebles fut
premier duc et second comte

Ledict Ebles de poictiers

premier duc d'arquitaine et second
comte de poictiers et d'auergne filz de
Girard eut en mariage la fille d'Henry
duc de Saxe qui depuis fut Empereur
de Rome de laquelle Il eut vn filz
unique nomme Ebles

Ledict Ebles de poictiers second
de ce nom second duc d'Arquitaine
et tier comte de poictiers et dauer-
gne filz de Ebles eut a femme vne
prudente et sage princesse nomme
Adelle de laquelle Il eut vng filz
vnique nomme Guillaume surnõe
Hugues

Ledict Guillaume de poictiers
surnomme Hugues troisieme duc
d'arquitainne et quattrieme comte de
Poictou et d'auergne filz de Ebles
second de ce nom eut a femme vne nõce
Gerson fille de Rolo premier duc de
normandie et seur de Guillaume longue
espee en apres duc dudict normandie
Et eurent deux filz lung nomme
Guillaume surnommé teste d'estouppe
et laultre eut nom Ebles qui fut
Euesques de Limoges Lequel Guille
Hugues rendict le tribut de nature
en lan 970.

Ledict Guillaume de poictiers
dict teste destouppes quattriesme
duc darquitaine et cinquiesme comte
de poictou et dauuergne filz de
Guillaume surnomme Hugues eut
deux femmes La premiere nommee
Agnes que feit beaucoup de biens aux
Eglises de poictou. La seconde eut
nom Adomalde de laquelle eut un
filz nomme Guy. Ledict Guille
apres le trespas de sadicte femme
Adomalde habandonna le monde &
se renferma & auec les Religieux en
Labbaye de sainct Cyprian de

poictiers En laquelle ayant vescu 5
heureusement alla de vie a trespas
en leage de 80 ans en lan de nostre
salut mil xx ou xxve ans
Ledict Guy de poictiers v^{e}
duc darquitaine et vi^{e} duc de
poictou & dauuergne filz de
Guillaume dict teste destouppe
eut a femme une princesse nommee
Aldeardre de laquelle il eut ung
filz nomme Guillaume surnommé
Geoffroy Ledict Guy fut fon
dateur du prioré conuentuel de
saincte Gemme en xaintonge de

lordre de chaire dieu en Clermont
il ne vesquit pas longuement.
Ledict Guillaume de poictiers
dict Geoffroy vie duc d'acquitaine
filz de Guy eut deux femmes. La
premiere vne notable dame nomee
Agnes de laquelle il eut vng filz
nomme Guillaume quiest sainct en
paradis. Laultre eut nom aussi
Agnes fille de Raymond second de
ce nom comte de Thoulouze de
laquelle il eut aussi vn filz nome
Hugues Aymon qui fut prince
d'Antioche et comte de Thoulouze

lequel alla de vie a trespas sans 6
hoirs de son corps. Et vne fille noée
Agnes mariee a Lempereur de
Rome. Icelluy Guillaume geoffroy
estoit vn vertueux prince et
fort deuot grand reformateur
de Legse. Lequel apres auoir
heureusement vescu alla de vie
a trespas Lan de nostre salut
mil quattre vingt et six au chaste
au de chissey Et fut son corps
enterré au chappitre de Labbaye
de poictiers dicte et appellee
Moustierneufz

Ledict sainct Guillaume de [illegible]
viie et dernier duc darquitaine
et viiie & dernier comte de poictou
& darvergne filz aisne de Guille
dict Geoffroy eut a femme Constace
fille de Philippe premier de ce nom
Roy de France de laquelle il eut un
seul filz unique nomme Herme
trand & deux filles lune la laisné
nommee Peronnelle mariee a Raoul
comte Dartois et de vermandois
dont sont depuis descenduz les
comtes Dartois Et laultre nomee
Elienor qui fut mariee en premieres

avec Leys le Jeusne vi^e de ce nom Roy de fra
& en secondes nopces au Roy dangle
terre La forme & facon de viure
dudict sainct Guillaume fut bien
diverse & variable Car le comman
cement fut bon. Le meilleu mauvais
& sa fin tresbonne saincte et catho
licque. Au commancement de sa
domination en Acquitainne ayma
fort Leglise & y feit de grands
biens. Et depuis quelque temps
apres changea de qualite de vie
car Il commanca a la prendre en
hainne et la persecuta grandem
et fut grand scismatique. Ce

voiant le bon sainct Bernard tapour
son hault scauoir que sa saincte vie
le grand scandale lors regnant audict
pays D'Acquitainne se transpourtat
audict pays enuers ledict duc S.
Guillaume qui estoit prince du pays
et connoissant la mauluaise opinio
dicelluy luy feit tant honneste
remonstrance de sorte quil se
reduict et le divertit de son opio
et mauluais vouloir. Bientost
apres connoissant le monde
n'estre que toute volupte &
plaisance vaine et desordonnee
se mest en deliberation par

loperation dudict sainct bernard
daler veoir & visiter la terre saincte
& se retirer en quelque desert pour
illec faire penitence. Et de faict
habandonna tout et fut Heremite
longue espace de temps au desert
de la montaigne de petation pres
la ville de Casteillon en leuesche
de Grossetain en un Hermitaige
appelle Stabulum rodis viuant
fort austerement ne mangeant que
racines et pain noir beuuant eau
et pourtoit son corps de curasse de
nuict et de Jour sur sa chair nue
quil scauoit faict limer pour ne
le pouuoir Jamais oster Jus de son

corps iusqua p la mort faisant
penitence merueilleuse Et trespassa
ledict sainct Guillaume de poictiers
lan 1156 au desert susdit Leage
de quattre uingt et quinz ans
et plus. Il fut fondateur de Lordre
des Guillemins appellez blans
manteaux a Paris lan de grace
1155 sa feste est celebree le xe
Jour de Feburier

Ladicte dame Alienor de
poictiers Royne de France fille
aisnee de sainct Guillaume fut
espousee en premieres nopces auec lo
le Jeusne 6^e de ce nom Roy de

France filz de Loys le gros Et furent 9
leurs nopces celebrees en la ville de
Bourdeaux ou il print les feaulte et
hommages d'Acquitainne Apres
vindrent a poictiers faire le semble
des feaulte feaultez et hommaiges de
poictiers. Et fut ledict Roy Loys duc
Dacquitaine et comte de poictiers a
cause de ladicte Alienor de poictiers
sadicte femme depuis lan 1151 que
ledict Roy soubz couleur de proximite
de lignaige repudia ladicte Dame
Et furent de lauctorite du Pape
separez et licenciez deulx marier ou

bon leur semblera. Au moien dequoy
ledict Roy se maria avec dame Constāce
fille du Roy d'Espaignes luy estant
demoure toutesfois deux filles quil
avoit de ladicte Alienor de poictiers
la premiere nommee Marie qui fut
marie a Henry comte de Champagne
et de brie. La seconde nommee Alix
marie a Thiebauld comte de blois
Ladicte Alienoir de poictiers se
maria aussi en secondes nopces
a Henry second de ce nom Roy
dangleterre duc de normandie et
comte dAnioux filz de mathielde

Lempeiriere qui fut a cause de ladicte 10
dame Alienor de poictiers sa femme
duc D'arquitaine et comte de poictou
dont eux leurs enffans et successeurs
ont depuis Jouyr iusqua lan 1453
que le Roy de France Charles vii^e
de ce nom recouvra ladicte duché
d'arquitaine et comte de poictou
comme confisquees par faulte d'hō
maige d'obeissance et rebellion fecte
contre ses predecesseurs et luy par
les Anglois anciens ennemys de
son Royaume de France.
Ladicte dame Alienor de poict.

Royne d'angleterre eut de son n.e
mary quattre filz et quattre filles
Le premier filz nomme Richard
surnomme coeur de Lyon qui fut Roy
d'Angleterre apres le trespas dudict
Henry son pere aussi duc d'arquit.
et de Normandie comte de poictou
Anioux Loraine et le maine.
Le second fut Henry troisieme de
ce nom qui pareillement fut Roy
d'angleterre & marie auec Mar
gueritte fille du Roy Loys le ieune
filz de Loys le groz Roy de france
cy dessus nomme et de Constance

fille du Roy d'Espaigne son seconde
espouse. Le troisieme filz nomme
Geoffroy comte de Richemont et duc
de bretaigne a cause de sa femme dame
Constance et faisoit l'assize qu'on
nomme encoire de p'nt au pais de
Bretaigne l'assize du comte Geoffroy
Le Quart filz nomme Jehan surnõe
sans terre lequel depuis fut Roy
d'angleterre duc et comte desdictes
duche & comte
AU REGARD desdictes quattre
filles de ladicte dame Alienor

de poictiers. La premiere fut marie
a L'empereur de Constantinople.
La seconde au Roy de Castille.
La troisieme au duc de Saxe filz
d'Otho le bon Empereur. La
quatrieme fut marie en premieres
nopces auec Guillaume Roy de
Naples et de Cecille. Et en secondes
nopces auec Raymond quart de ce
nom comte de Thoulouze en lan
1196.
Ladicte dame Alienor de
poictiers Royne dangleterre
duchesse d'arquitaine et de

Normandie contesse de poictou 12
danioux Torainne et le maine
trespassa en leage de 90 ans Et est
son corps ensepulture en L'Abbaye de
Frontenans auec ledict Roy Henry
dangleterre son mary aussi y est
ledict Roy Richard leur filz laquelle
Abbaye est de la fondation de leurs
predecesseurs
Hermetrud de poictiers premier
de ce nom duc d'arquitaine et comte
de poictou filz vnique de sainct
Guillaume et frere de ladicte

Alienor de poictiers Roynne d'An
gleterre cy dessus nommee fut frappe
dune maladie nomme paralisie laquelle
nauoit apparence aulcune de guerison
Toutesfois a la longue contre lespoir
dung chascung recouura santé. Et
se voiant desaisi de ses terres de
Arquitaine & de poictou pour le
mariage de sa seur Alienor sen alla
vers le roy son beaufrere qui auoit
espouse dame Alienor sadicte seur
luy demander qui lui restituat
et rendit ses heritaiges Asscauoir
la duche d'Acquitaine & comte de

poictou que luy appertenoit par 13
droict hereditaire Lesquelx ledict
Roy luy auoit long temps detenu &
detenoit lesdictes duche et comte
Respondant ledict Roy audict
Hermetrud quil nen feroit rien
et auoit volunte de se saisir de sa
personne a cause du droit quil auoit
sur ladicte duche d'Acquitaine &
conte de poictiers Ce voiant lors
ledict Hermetrud la volonte et
refus du Roy son beaufrere ne se
volut contenter de la recompense
telle que ledict roy luy ouffroit.

Parquoy se departit tout trouble
et courouse hors le Royaume de frãce
et sen tira en Daulphinet vers le
dAuphin de viennois nomme Imbert
qui estoit son parent. Et lors ledict
Daulphin auoit la guerre au comte de
Scauoie Estant ledict Hermetrud
audict pais du daulphinet fut
aduerty de la contesse de valanti
nois qui estoit sa parente et belle
seur dudict daulphin A laquelle
par force et violence auoit este oste
sa terre et heritaige Excepte ung
lieu nomme la vache ou elle faisoit

sa demeurance Ledict Hermetrud 14
guery et bien enuironne de force
print les armes hardiment et par sa
force et puissance recouura toutes
les terres & places de ladicte contesse
de valantinois sa parente Et par
ses vertus & armes ayant acqueru
la grace de ladicte contesse luy
outtroia en mariage sa fille heri
tiere fille du frere dudict Imbert
daulphin seigneur du daulphinet
comte de viennois Lequel frere
estoit conte de valantinois et de
dyois

Ledict Hermetrud de poictiers
comte de valantinois de part sa femme
eut de sadicte femme un filz unique
nomme Aymar qui debvoit estre duc
dacquitaine et comte de poictiers
combien qui seullement jouyt de la
comte de valantinois et dyois dud
Hermetrud p de poictiers et de
sadicte femme sont venus issus
et descenduz les seigneurs de sainct
valier et de vadans a pnt vivans
qui longuement ont estez comtes de
valantinois et dyois et tousiours
depuis & encoires presentement
pourtent le surnom et armes de

de poictiers ainsi et semblables que 15
faisoient les predecesseurs dudict sct
Guillaume de poictiers duc dacquitaie
et comte de poictou & aussi sadicte
dame ma dame alienor de poictiers
sa fille Lesquelles armes sont dazur
a six besans dargent avec un chefz
dor comme lon void es eglises an
ticques de leur temps Aussi es fon
dations dudict ordre des Guillemis
a paris appellez blans manteaux &
ailleurs en plusieurs lieux et
enarois
Ledict Aymar de poictiers pmier
de ce nom second comte de valantinois

et de dyois filz vnicque dudict
Hermetrud de poictiers Eut en ma
riage vne notable dame de laquelle
il eut vng filz unique nome Aymar
surnomme le groz·

Ledict aymar de poictiers surnõe
le groz troisieme comte de valanti
nois et de Dyois filz de aymar pmier
de ce nom fut marie auec ma dame
Sibille de baulx fille du seigneur
de baux de la generation de balta
zar lung des trois Roys lequel
Aymar eut de sadicte femme·

quattre filz et six filles Le premier 16
filz nomme Aymar qui apres succeda
a ladicte comte, Loys Euesque de
Metz· Guillaume Euesque et duc
de Langres· Henry Euesque de
Troye· Au regard des susdictes
filles· La premiere fut marie au
comte de Tonnaire· La seconde au
Vicomte de Beaumont en bretaigne
La tierce au marquis de Salus. La
quattrieme au daulphin d'Auuer
gne· La cinquieme au Sr vrlye
et la sixieme au comte de Clermõt
Ledict aymar de poictiers iiie

de ce nom quattrieme comte de
valantinois & de diois filz de
Aymar surnomme le groz fut
marie auec ma dame Cecille de
Grayeres quest saincte en paradis
De laquelle il eut deux filz. Loys
qui fut comte de valantinois et
dyois et marie auec ma dame
Marguerite de Vergy dame de
Souuans lequel mourut sans
enffans legitimes de son corps Et
laultre nomme CHarles Lesd
Loys & CHarles de poictiers fils
heurent proces et differendz

ensemble qui fut cause dinimitie 17
grande de maniere que ledict
Loys transpourta et donna lad^e
comte de valantinois et dyois au
Roy de France par despit de
CHarles son frere
Ledict CHarles de poictiers
premier de ce nom S^r de sainct
valier Clerieux Lestoille la
vasche & fil[illegible] second de Aymar
troisieme de ce nom frere de Loys
fut marie auec la seur du comte
de Flandres de laquelle il eut un
filz unique nomme CHarles

Ledict Charles de poictiers second de ce nom seigneur de saict valier Arcys sur aube vadans souuans la vasche Lestoille et filz de Charles premier de ce nom fut marie auec madame Symonne de Merey de laquelle il eut cinq filz & vne fille Le premier filz nomme Jehan de poictiers Archeuesque de vienne et Euesque de valance et duc et Abbe de S. Rux Lequel eut un bastard nomme Philippe qui fut Euesque de viuiers. Vng aultre bastard nomme Guillaume Sr de Soyans et mareschal de daulphine et est enterre a saint Apolinar de valance. Ledict Euesque de viuiers eut vn bastard dont sont yssus & descendus les bastardz qui sont a pnt Hannibal & Loys de baumot Eut semblablement ledict Euesque de viuiers un aultre bastard qui fut religieux de S. Anthoine et commandeur de Ste Croix Le second filz de Charles susdict second de ce nom fut nome Charles de poictiers Euesque et duc de Langres Le troisieme filz Cathelan de poictiers Euesque de Chalon Le quattrieme Loys

de poictiers qui apres la mort du pere CHarles fut Sr de sainct valier duquel sont yssus et descenduz les seigneurs de sainct valier en daulphiné. Le cinquieme PHilippe de poictiers Sr darcys sur aube vadãs Souvans duquel sont descendus les Srs de vadans apñt vivans.

Au regard de la fille elle fut nõée Margueritte de poictiers laquelle fut mariee avec Guillaume de Noyers seigneur de Wetrfale

LEDICT LOYS de poictiers sieur de sainct valier Clerieu, lestoille, la vasche filz quattrieme de CHarles

capitaine des vielles Bandes et Gentil homme de la maison du Roy

premier de ce nom fut marie en premieres nopces avec dame Margueritte de Giac de laquelle il eut un filz nomme CHarles qui apres fut Sr de saint valier. et une fille nommee Henryette de poictiers qui fut marie a Nicolas Roux marquis de coterõ en Calabria. Ledict Loys apres le trespas de ladicte dame Margueritte de Giac sa premiere femme se remaria a dame Polixene fille dudict Nicolas Roux son beaufilz de laquelle il eut deux filz Asscavoir monsr Jehan seigneur de CHeurieres et baron de Serignan Laultre Loys Evesque de valance Et deux filles lune

nommee Isabelle marie a messire
Philippe seigneur de florence Et
laultre Marguerritte marie a me
Jehan de Grolee seigneur de chesteau
villain
Ledict Charles de poictiers
S[r] de sainct valier lestoille la
vasche et premier filz dudict
Loys fut marie a dame Anne de
Montlor de laquelle il eut deux
filz. Le premier nomme Aymar
S[r] de S: valier et Marquis de
coteron. Et laultre Guillaume
S[r] de Clerieu tous deux cheualiers
sans reprouche. Ledict Guillaume

ne fut iamais marie toutesfois eut
ung filz bastard qui fut able de
montmaiour et S: vandrille en
Normandie
Ledict Aymar de poictiers S[r]
de S: vallier Lestoille la vasche
baron de Serignan et marquis de
Coteron en Calabre premier filz de
Charles fut marie en premieres
nopces a dame Jehanne de France
laquelle mourut a lenfantement
et lenffant aussi de maniere q'l
neust aulcun enffant delle Apres
le trespas de laquelle ledict Aymar
se remaria auec ma dame Jehanne

de bouloigne et dauuergne De
laquelle il eut deux filz et deux
filles JeHan de poictiers Cheualier de
lordre et Sr de S. valier et laultre
nomme Alphonse qui mourut
ieune Dame Jehanne de poictiers
marie a messire Jehan de Leuis
mareschal de Foix et seigneur de
Mirepoix Et dame francoise de
poictiers marie au Sr de CHarlus
puisne de la maison de Charlus
Ledict JeHan de poictiers chlr
de lordre Seigneur de S. valier
lestoille la vasche baron de sirequa
Marquis de Coteron Gouuerneur du

au pays de daulphinet pour le Roy 21
filz dudict Aymar fut marie en
premieres nopces a dame Jehanne
de baternay fille du seigneur du bou
chage de laquelle il eut cinq enffas
Guillaume comte dalbon et Sr de S.
valier PHilbert qui mourut ieune
Dame Anne de poictiers marie au
comte de Clermont de daulphinet
dame Dyane de poictiers marie a
messire Loys de bresey Seneschal
et Gouuerneur de Normandie da
me Francoise de poictiers marie au
seigneur de Tasard depuis comte

de Clermont Et en secondes nopces
ledict Jehan eut a femme francoise
de Cabanes la relaisse du Sr de la
palisse Aux tierces nopces eut a
femme ma dame Anne de la maison
de Polignac et neut aulcuns enffans
des deux dernieres femmes.
Ledict Guillaume de poictiers chlr
de lordre comte dalbon Sr de S. valier
lestoille la vache baron de Serignan
Gouuerneur au pays de dauphinet.
filz de Jehan eut a femme dame
Claudine de miolans dame heritiere
dudict miolans contesse danjou
gersieu. la face serue faramam et

aultres terres en dauphinet. Ledict
Guillaume de poictiers mourut a
lyon sans hoirs legitimes de son corps
le xxie Jour daoust lan 1548
Doibgeant par droit de sustitution
reuenir tous et quelconques ses biens
a present a la maison de vadans
depuis sondict deces.
PHilippe de poictiers seigneur
darcys sur aube en CHampaigne
baron de vadans Souuans Lafferte
en bourgoigne filz cinquieme et
maisne de CHarles second de ce nom
Ja cy dessus au parauant nomme
questoit seigneur de S. valier et

parenté des mariages pour leur alliance avec Jehanne de poictiers fille du dict Jehan

de vadans. Fut ledict phe marie a ma dame Catherine de paillard dame dudict paillard. Mursault et dormas de laquelle il eut un filz unicque nomé Jehan de poictiers. duquel sont descendus les Seigneurs de vadans a pñt viuans.

Ledict Jehan de poictiers seigneur darcys vadans Souuans laferte paillard Mursault. dormans filz de phe fut marie a ma dame ysabeau de portugal fille du comte de Souse de la maison et nom de portugal de laquelle il eut six filz et trois filles. Le premier nommer phle de poictiers seigneur d'Arcys sur Aube

vadans Souuans lequel fut marie a ma dame Jehanne de launoys de la maison de Myngoual en Flandres. Et mourut a vadans sans hoirs legitimes de son corps Et est inhumé et enterré en legse nostre dame de Rouzieres en Bourgoingne.

Le second filz nomme Charles qui fut seigneur de Dormans paillard mursault. Et le troisieme Adriain de poictiers Preuost des Eglises de Cambray Furnes et Lisle. Le quattrieme Jehan de poictiers lequel mourut en la bataille de Granson au seruice du duc Charles de Bourgoingne contre les Suisses Le cinquieme Guillaume de poictiers qui mourut Jeune sans hoirs legitimes

de son corps. Le sixieme Anthoine
de poictiers qui fut moinne a Sainct
Pierre de Gant en flandres. Au
regard des filles La premiere nommee
Alienor de poictiers fut mariee auec
le visconte de furnes en flandres Sr
destauelle. La seconde Catherine de
poictiers laquelle fut religieuse aux
cordelieres d'Auxonne au visconte
de bourgoingne. La troisieme fut
mariee auec le seigneur du bois en
Evreul duquel elle eut une seulle
fille heritiere
Ledict Charles de poictiers
seigneur de Dormans mursault

paillard et Gouuerneur pour le duc
Charles de bourgoingne au pays de
Hennault filz second de Jehan de
poictiers et frere de Philippe de
poictiers Sr d'Arcys et de vadans
qui est enterre a Rouzieres cy dessus
nomme: Ledict Charles fut marie
auec ma dame Dorothe doisy dame
doultre Lyso et saque de laquelle
Il eut un filz unique nõe Charles
et est enterre auec ma dame dorothee
doisy sa femme a mons hennault en
leglise des dame de mons hennault
nomme Saincte vaudrue derrier le

grand haulté Ayant esté brusle
auec sa susdicte femme dans son
lict nuictamment en ladicte ville
de mons hennault du feug acciden
tal qui tomba du ciel dans la
pouldre de munition de ladicte
ville laquelle munition estoit
proche de son logis de sorte et manie
quil fut estouffé soubdainnemet
comme aussi sadicte femme dans
leurs lictz Excepte son filz charles
cy dessus nommé qui estoit encore
au bersseau eage seullement dun
an ou enuiron lequel fut prins par
sa nourrice laquelle auec led. enffant

se getta soubdainnement dhault
dune fenestre en bas pour se
sauluer

Ledict Charles de poictiers
seigneur de dormans vadans soucias
laffertey Oultre Lylo et Chambre
lain de lEmpereur Charles Ve
filz vnicque de Charles lequel par
le moien de sa nourrice auoit este
sauue de mort se trouua pupille
et en tutelle de son Oncle Philippe
de poictiers seigneur dArcys cy
dessus nomme Et estant peruenu
en eage dhomme conneut le grand

dommaige et tort que sondict tuteur
et Oncle luy avoit faict pour avoir
este mauvais mesnager non seullem
avoir vendu son bien ains encoure
celluy de son pupille et nepveur. de
maniere quil fut contrainct apres la
mort de sondict Oncle pHilippe racheter
une grande partie du bien de sondict
Oncle Et le sien comme la terre de
dormans Mursault paillard qui
sont en Lisle de France Fut contraict
prendre proces A Paris contre ceux
qui lavoient achete lequel proces
est encoure pendant et indesis
aud paris

Ledict CHarles fut marie a
ma dame Jehanne de carondelet
fille du grand CHancelier de
Lempereur Maximiliam et seur
de LArcheuesque de palerme de
laquelle il eut dix filz et sept filles
Le premier filz nomme Jehan de
poictiers prothonotaire et doyen
destrasbourg lequel est enterré a
Oultré en flandres Le second
pHilippe de poictiers qui mourut
a la prinse de Rome au service
de Lempereur cinquieme sous la
conduicte du duc de bourbon estãt

ledict philippe coronnel de ie ne scay
combien d'Allemans. Le troisieme
Charles de poictiers qui fut seigneur
de vadans. Le quattrieme Francois
de poictiers prothonotaire preuost
de Sesin seigne chanoinne de Besan
con de mons hennault et de Leuse
baron et seigneur de Souuans et
ban et mourut a Dole le 23e de
mars 1525 lequel est enterre
a vadans. Le cinquieme Loys
de poictiers qui mourut au voyage
de Thunes au seruice de Lempr.
Charles cinquieme. Le sixieme

Guillaume de poictiers esleu Euesq
de Tereane preuost et Chanoinne de
leglise de Liege Archidiacre de la ca
pigne preuost de furnes lequel a este
Orateur et Ambassadeur pour Lem
pereur Charles cinquieme au con
cille de Trente du temps des guerres
contre les protestans en Allemaigne
Plus encoure Ambassadeur pour
ledict Empereur en Poloigne. Et
mourut a Grenoble en daulphinet
le premier iour d'Aoust 1510 et
enterre audict lieu en leglise des
courdeliers de saincte Claire du
coste droit du grand Haultel

Le septieme Ferry de poictiers
Chevalier seigneur d'Oultrey
[redacted] gentilhomme de
la bouche de l'Empereur Charles
cinquieme et du Roy philippe II
d'espaignes son filz n'ayant aul-
cuns enffans. Le huictieme Adri-
ain de poictiers qui mourut ieune
Le neufieme Claude de poictiers
qui mourut aussi ieune. Le
dixieme Anthoine de poictiers q
mourut ieune Av regard de sept
filles La premiere nōe Margueritte

de poictiers Religieuse ou monastere 2·8
de Galilee a Gant en flandres. La
seconde Jehanne de poictiers laquelle
fut marie en premieres nopces avec le S^{r}
d'Hamerstoff Somelier de corps de
l'Empereur Charles V^{e}. et en secondes
nopces au Seigneur de Gycon sieur de
Chevigny. La troisieme Anne de
poictiers laquelle fut religieuse ou
monastere de Galilee a Gant a fland:
La quattrieme Isabeau de poictiers
laquelle fut aussi Religieuse ou
monastere de Galilee a Gant La
cinquieme Catherine de poictiers
fut marie avec messire Symon de

Terrette et mourut sans hoirs
et est enterre a boude en Hongrie
La sixieme Adreaine de poictiers
qui mourut ieune La septieme
francoise de poictiers qui mourut
ieune. Ledict Charles seigneur
dormans mourut a Malinnes
en flandres et est enterre audict
lieu auec ma dame sa femme
en léglise des Carmes au coeur
du coustel droict du grand
haulte auec une sepulture dou
ble sault esleuee.

Ledict Charles de poictiers
cheualier seigneur et baron de
vadans Souuans lafferte mola
boz a son viuant [redacted] filz
de Charles seigneur de dormans
fut heritier de tous ses freres. et
eut a femme ma dame dorothee de
Hobek fille du baron de Hoberk
de pays de Slesye. de laquelle il eut
trois filz et sept filles. Le premier
filz nomme Charles de poictiers Sr
et baron de vadans laffertey Mo
lamboz a pnt viuant. Le second

Claude de poictiers qui mourut
ieune. Le troisieme Guillaume de
poictiers baron et seigneur de Souuās
et ban apnt viuant. Au regard des
sept filles. La premiere est marie de
poictiers. Le seconde Jehanne de
poictiers. La troisieme Francoise
marie a philibert de laubespin seigr
de Chily. La quattrieme Anne de
poictiers qui est chanoinnesse de
Mons en hennault. Le cinquieme
Dorothe de poictiers qui mourut
ieune. La sixime Guillemette de
poictiers qui mourut ieune. La
septieme Dorothee de poictiers marie
a Chistofle boton baron de vauury

et seigneur de pierre. Ledict Charles 30
mourut a vadans le septieme du
mois de may lan 1566. Et est
enterre audict en legle perrochiale
au deuant du grand haulté Dieu
face paix a son ame. Amen.

Guillaume de Poictiers fil 3e
de Charles de Poictiers et de
Dorothee d'Ortberg a continué
la posterité et a eu en premieres
nopces une de la Maison
d'Andelot de laquelle il n'eut
point d'enfans, il se remaria
la seconde fois a Sabine de Rye
soeur du Marquis d'Ogliani de
laquelle il eut un fils et une
fille. Le fils nommé Claude

Claude antoine de Poictiers
et la fille appellee Dorothee
laquelle fut conjointe en mariage
avec le Baron de Vauguenans
de la Maison de Pontarllier
Ledit Claude antoine de Poictiers
reste seul de la Maison de
Poictiers a pnt vivant a esté
marié a Comte de Rye son
de Xpho de Rye Marquis
de Varambon de laquelle il
a eu deux fils et quatre filles
Le premier fils appellé Ferdinand
Comte de St Vallier a pnt
vivant et lautre nommé Joachim
de Poictiers Baron de Lugeny
son frere — La premiere fille
sappelloit Dorothee La seconde

Catherine La troisiesme
Jeanne Francoise et la
quatriesme Marie.





